

**OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de Jean-Marie Zemb**  
(séance du lundi 11 avril 2005)

**Gérald Antoine :** Votre propos, d'une rare richesse, soulève de multiples questions. J'en retiendrai trois. La première regarde l'histoire de la langue : alors que vous vous attachez, dès votre titre, à « la tradition de l'analyse logique et grammaticale », donc à son histoire, comment se fait-il que vous ayez passé sous silence la célèbre *Grammaire générale et raisonnée* donnée par Lancelot sous l'égide de Port-Royal, et bientôt suivie par la *Logique* de Nicole qui, selon le vœu d'Antoine Arnauld, la complète ? - N'est-elle pas le point de départ d'une « tradition » qui s'est maintenue, en se renouvelant, jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle ? C'est si vrai que, dans les années 1970, deux auteurs - Michel Foucault et Roland Donzé - ont cru devoir rééditer ce texte de 1660. Sans doute marquent-ils les différences entre les conceptions logiques et grammaticales de Port-Royal et les ambitions de l'Ecole structuraliste, mais ils soulignent les liens de filiation qui les unissent.- Autre silence qui me surprend: vous ne dites mots du traité si nourri de Ch. Serrus sur *Le parallélisme logico-grammatical*, contemporain des travaux du Cercle de Vienne auquel vous vous référez.

Ma deuxième question touche au contenu même de votre exposé, et plus précisément à deux de vos prises de position, d'ailleurs solidaires. Dans votre résumé écrit, puis dans votre propos oral, vous avez situé la *proposition* sur « le volet logique de l'analyse ». Vous introduisez là, selon moi, un facteur de clarification essentiel. Une précision me paraît toutefois ici s'imposer : que la grammaire s'en tienne à ce qui est son propre objet d'observation: la phrase et les segments dont elle se compose, baptisés *syntagmes*, terme qui relève tout naturellement de la *syntaxe* - partie de la grammaire vouée à la construction ou structure de l'énoncé.

Mais, du même mouvement, vous situez la *subordination* - au moins selon votre texte écrit - sur le « volet grammatical », tandis qu'oralement vous le déclarez « équivoque ».- « Equivoque », oui certes et j'en ai souffert ô combien au temps naguère. Mais pourquoi ranger la *subordination*, comme la coordination sur le rayon des objets grammaticaux ? Ne convient-il pas, là encore, d'adopter deux terminologies distinctes, l'une pour la logique : *subordination, coordination*; l'autre pour la grammaire: *hypotaxe, parataxe*, celles-ci prenant place, aussi naturellement que *syntagme*, dans la *syntaxe* ? - Puis-je, à votre suite, prendre un exemple ? - si je dis : « je vous ai écouté avec la plus vive attention, parce que chacun de vos mots a son poids », la grammaire traditionnelle range ma phrase, avec son outil d'articulation « parce que » sous la rubrique *subordination*. En revanche, si je dis : « je vous ai écouté avec la plus vive attention, car chacun de vos mots a son poids », voilà ma phrase, avec son outil d'articulation « car » rangée par ces mêmes grammairiens sous la rubrique de la *coordination*. Les logiciens, quant à eux, considèrent que l'une comme l'autre phrases expriment un seul et même rapport de subordination causale. La confusion est entière. Elle se dissiperait si l'on acceptait la distinction terminologique proposée. Le syntacticien scrupuleux se trouvera dès lors tout à son aise pour observer que la parataxe est assortie d'une pause plus marquée que l'hypotaxe : la segmentation opérée par « car » est plus sensible que celle qu'engendre « parce que ». Nous sommes ici dans le domaine phonosyntaxique, mais toujours au niveau de la formalisation.

Ma dernière question, de nature plus concrète et d'une très grave portée, intéresse la tradition de la pédagogie grammaticale, telle qu'elle est pratiquée en France. N'est-elle pas totalement irrationnelle ? Elle consiste à prétendre enseigner la grammaire, et souvent sous des formes de plus en plus abstraites, dans les classes du premier degré, puis dans le premier cycle du second, c'est-à-dire à des élèves pré-adolescents auxquels, sauf exceptions, toute abstraction est profondément étrangère: la grammaire, pour eux, c'est « du chinois ». Par un désastreux retour, lorsqu'ils atteignent l'âge où ils pourraient la comprendre, voire s'y intéresser, alors on ne leur en dit plus un mot. Seule la « littérature » est au programme, le plus souvent traitée sous ses aspects les plus éloignés des techniques et de l'art d'expression. Résultat : la plupart des jeunes Français arrivent à l'âge adulte sans avoir jamais appris leur langue - au vrai sens du mot ; Que pensez-vous d'un pareil contresens ?

\*  
\* \*

**Jean Baechler :** Permettez-moi d'abord de transcrire à l'usage du dauphin ce qui m'apparaît comme l'essentiel de votre propos.

Pour pouvoir assurer sa survie, et se mettre dans le cas d'atteindre ses destinations, l'espèce humaine a besoin de collecter, d'élaborer, d'exprimer, de transmettre et d'échanger des informations. La meilleure solution trouvée par l'espèce pour assurer ce traitement des informations est le langage, dont résulte ce qui me semble être votre proposition fondamentale, à savoir que le langage, et par voie de conséquence toute analyse du langage, doit s'effectuer dans un espace décrit par un minimum de trois dimensions. Il faut d'un côté que le langage ait quelque rapport avec l'intelligibilité cachée dans le réel ; deuxième dimension, il faut que le langage ait quelque rapport avec la pensée, avec la cognition ; troisième dimension, il faut que les deux soient mis en rapport et que les modalités de ce rapport soient définies. Conséquence : toute analyse grammaticale qui se concentre sur moins de trois dimensions est immanquablement fautive, parce qu'elle est d'une manière ou d'une autre auto-référentielle et par conséquent parle pour ne rien dire. Si ce résumé de votre propos est fidèle à votre pensée, j'aimerais vous poser quelques questions motivées par la curiosité.

En amont, si vous avez raison, il me semble que vous devez adopter la position suivante : le langage est une création de l'intelligence humaine. Création au sens fort, grec du terme, la poiésis. S'il y a création, il y a forcément matière et forme, information d'une matière ou matérialisation d'une forme. On voit globalement comment l'intelligence a pu procéder. Elle a utilisé ses capacités de symbolisation pour définir un certain nombre de codes et pour enchaîner des codes les uns aux autres de manière à passer des sons au discours. Ma question est précisément la suivante : y a-t-il une ou des rationalités ou des logiques intrinsèques au langage ? Autrement dit y a-t-il des rationalités ou des logiques qui soient indépendantes de l'intelligence humaine et de la manière dont elle s'y est prise pour créer ces codes ? Si oui, un corollaire doit être adjoint, à savoir que la postulation de Noam Chomsky est superflue, qu'une grammaire universelle doit être inscrite dans le cerveau humain.

Si je m'oriente vers l'aval, il est clair que les trois dimensions sont fluctuantes et évolutives et que, par conséquent, il y a régression possible comme il y a progression possible. Autrement dit, le langage peut être objet d'explorations et de procédures d'essais, d'échecs et de tris, ce qui fait déboucher sur une position épistémologique que je partage entièrement, celle du réalisme critique. Le réalisme critique explore et donc procède par négations, d'où ma deuxième question. Est-ce la raison profonde de votre fascination pour la

négation et la dénégation, le progrès procédant par le mauvais côté si j'ose dire, par la négation ? Y a-t-il une limite à ce progrès au-delà de laquelle le langage s'avère impuissant ? Autrement dit, y a-t-il de votre point de vue et de l'intérieur de votre construction un indicible absolu ? Votre réponse est évidemment oui, mais si j'affirme que, au-delà de cette limite je ne peux plus rien dire, je dis quelque chose et ce philosophe que vous connaissez certainement, Damascius, le dernier directeur de l'académie d'Athènes, a écrit tout un traité dans lequel il essaye d'explicitier ce que signifie cette proposition « ce n'est pas ne rien dire que de dire qu'on ne peut rien dire ». C'est un merveilleux exploit philosophique, qui ouvre sur la théologie négative.

Troisième question, moins austère : comment envisagez-vous la possibilité de décider négativement ou positivement, c'est-à-dire d'appliquer oui ou non à une proposition qui est composée d'un ensemble de propositions, chacune desquelles peut recevoir un oui ou un non ? Il y a un exemple d'actualité auquel nous pensons spontanément. Quelle est votre réponse ?

\*  
\* \*

**Bernard d'Espagnat :** J'ai deux commentaires et une petite question. Dans votre exposé oral il me semble que vous avez étendu votre investigation à la mise en question non plus seulement des procédés d'analyse de la grammaire, mais aussi de la fiabilité du langage usuel, et à cet égard je me sens assez en accord avec vous, En particulier (c'est mon premier commentaire) j'ai quelques ennuis avec le mot 'donc'. Prenons comme exemple la fameuse phrase de Descartes : " je pense donc je suis ". Descartes met en doute l'existence des choses qu'il perçoit, mais finalement il se rend compte qu'il ne peut pas mettre en doute sa propre existence, car il constate qu'il pense et il est clair que le néant ne pense pas. Dans la phrase axée sur le 'donc' la première proposition " je pense " est par conséquent un élément (suffisant) de *preuve* de la seconde " je suis ". D'une manière équivalente, on peut considérer que la seconde proposition exprime une *cause* (le fait d'exister), et que la première est un *effet* possible (tout ce qui existe ne pense pas) de cette cause. Le 'donc' exprime que puisque l'effet est là et ne peut être là que si cette cause est réalisée, il faut bien qu'elle le soit.. Mais j'ai lu chez certains penseurs une interprétation différente de la même phrase. Une interprétation (selon moi un gros contresens !) dans laquelle ils semblent considérer que c'est la première proposition, " je pense ", qui est une *cause* et que la seconde, " je suis ", est un *effet* de cette cause. L'idée de Descartes aurait été quelque chose comme : " le fait que je pense génère mon existence ". Or c'est vrai hélas que grammaticalement on peut aussi comprendre la phrase " A donc B " de cette manière (exemple : " il fait beau (cause) donc je vais sortir (effet) "). Le fait que le sens de cette phrase " A donc B " ne soit pas univoque, qu'il dépende du contexte et que dans des domaines autres que ceux de la vie courante il puisse entraîner des ambiguïtés me paraît être une imperfection du langage.

Mon second commentaire est le suivant : vous mettez en cause le langage naturel, celui auquel s'applique notre grammaire habituelle. Il me semble que des penseurs comme Bertrand Russell ont déjà eu cette attitude et ont essayé de construire un langage artificiel qui n'aurait pas de tels défauts, qui serait parfait. Mais les experts disent, je crois, qu'ils ont échoué.

Enfin, ma question est la suivante. Vous avez fait allusion à Niels Bohr. Celui-ci croyait fermement à la primauté du langage naturel (convenablement augmenté par l'usage de mots techniques). Il posait que c'était l'étalon unique de tout le reste ; que, en science, les langages mathématiques, logiques etc... sont très utiles mais qu'en définitive leur sens est

entièrement subordonné à ce qu'ils impliquent en termes d'observations collectives exprimées dans le langage naturel, par des propositions du type " *dans telles et telles circonstances on voit une lumière s'allumer sur l'écran* ". Or cette conception ne fait pas l'unanimité. Vous-même, qu'en pensez-vous ?

\*  
\* \*

**Alain Plantey :** Qui, en Allemagne, a autorité pour modifier la langue allemande ? Question plus générale : les Dix Commandements sont brefs et impérieux. Mais si vous prenez une décision du Conseil d'Etat, elle se compose d'une seule phrase. On commence par les visa, la requête, les textes, puis les motifs, enfin la décision au nom du peuple français, point final. On ne peut pas imaginer qu'on coupe le raisonnement en tronçons parce que les motifs préparent et justifient la décision : c'est tout un processus de pensée qui se développe. Je sais qu'au Conseil d'Etat nous faisons de grands efforts pour être le plus bref possible. On nous le reproche souvent d'ailleurs. Mais il y a tout de même des décisions qui font plusieurs pages. Comment analysez-vous le processus de pensée du juge ?

\*  
\* \*

**Jean Mesnard :** Je pourrai être bref car mes questions rejoignent largement celles de Monsieur Antoine. Mais je voudrais insister davantage sur le rapport entre pédagogie et linguistique.

Il me semble, à vous entendre, que beaucoup des erreurs de la linguistique viennent de la pédagogie et vous avez d'ailleurs choisi un sujet qui est de pédagogie linguistique : l'analyse grammaticale, l'analyse logique. Vous avez insisté dans votre exposé sur l'importance que revêtait dans l'enseignement la préparation au certificat d'études et à l'agrégation. Est-ce qu'il n'y a pas une grande culpabilité de la part de la pédagogie, est-ce que la linguistique n'est pas faussée par ces préoccupations ?

Dans un sens opposé, est-ce que la théorie de la logique n'a pas été meilleure que celle de la linguistique, précisément parce qu'on a trouvé des formules d'expression des démarches scientifiques meilleures que pour la linguistique ?

\*  
\* \*

**Bernard Bourgeois :** Vous avez eu raison d'insister – c'est une chose qu'on néglige totalement aujourd'hui dans la formation des élèves – sur l'importance de la ponctuation, qui est un élément constitutif de la phrase. L'exemple que vous avez pris était tout à fait signifiant : « *il n'est pas parti, parce qu'on l'avait averti* ». La subordonnée ici porte sur l'ensemble de la principale. « *Il n'est pas parti parce qu'on l'avait averti* », la proposition

subordonnée ici porte simplement sur « *parti* ». Sur ce point, vous avez totalement raison. Le ravage dans l'enseignement du français, qui a été de loin le plus abîmé dans la dernière moitié du précédent siècle, est considérable.

Il m'a semblé, peut-être me suis-je trompé, qu'il y avait en vous une sorte de regret que l'apprentissage de la grammaire ne soit pas en même temps celui de la pensée. Vous avez évoqué le rapport entre la proposition et le jugement. Je pense qu'il ne faut pas trop demander à la grammaire et que son apprentissage ne peut pas être *ipso facto* celui de la pensée. Une philosophie qui identifie le parler et le penser est une philosophie erronée.

En effet, la grammaire nous apprend à construire un discours, elle procède par accumulation, par organisation ; elle part de la partie pour essayer de construire un tout. Penser manifeste une démarche diamétralement opposée. La pensée, c'est-à-dire la visée et l'actualisation d'un sens, part toujours du tout et s'installe toujours d'abord dans le tout. Je crois que le premier mot a un sens universel. Et si penser c'est discerner, c'est-à-dire distinguer ou différencier, cela veut dire que penser, c'est toujours partir du sens total pour le différencier en des sens particuliers. Il y a ici une opposition entre penser et parler. Ce qui ne signifie pas qu'il puisse y avoir une pensée sans langage, mais le langage n'est pas la pensée, il n'est qu'un instrument absolument nécessaire de la pensée. Dire qu'il est un instrument de la pensée, cela veut dire que la pensée le nie à chaque instant tout en ayant besoin de lui. Pour nier, il faut bien qu'il y ait quelque chose à nier. On peut ainsi à la limite construire grammaticalement un discours total qui n'aurait strictement aucun sens.

L'apprentissage de la grammaire est certes une chose importante et la grammaire doit être raisonnable, c'est-à-dire contribuer à la formation de la raison, mais elle n'est pas la raison. En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'on parle bien qu'on pense bien.

Vous avez évoqué le structuralisme. Il a été lié à l'affirmation de la mort de l'homme comme pôle central s'affirmant non pas comme un « ça pense » mais comme un « je pense », imposant sa présence à soi totale à la construction progressive en laquelle consiste tout discours. Le structuralisme a voulu expliquer la formation du sens comme tel. Mais la structure, comme telle, n'est pas le sens. Pas d'impérialisme de la structure ! Dans le domaine de la pratique, la structure a un nom, elle s'appelle la bureaucratie. Or la bureaucratie la plus développée qui soit, la plus organisée qui soit, ne fera jamais par elle-même une politique. Dans le domaine de la pensée, il en va de même. Ce n'est pas en juxtaposant des structures grammaticales qu'on pourra faire surgir le moindre sens.

\*  
\* \*

**Bertrand Saint-Sernin :** Est-ce qu'à votre sens la grammaire est tributaire de l'histoire des sciences ? Est-ce qu'elle connaît des variations quand l'idée que nous avons de la nature varie ? Si je dis « le ciel est sombre la nuit » ça peut être un simple constat, mais ça peut être aussi une énigme qui a été résolue par Olbers en 1837. C'est donc une énigme scientifique, et à travers cette proposition, c'est finalement toute une théorie de l'univers physique qui apparaît. Autre exemple, si je dis « Le ciel rougeoie au coucher du soleil ». Je peux le prendre au premier degré, mais je peux aussi me dire que ça fait partie, dans la conception de la physique classique, des propositions qui désignent les qualités secondes des choses et donc que ça n'entre pas dans une physique ou dans une mécanique newtonienne.

Ma première question est donc la suivante : y a-t-il dans l'approche des propositions une incidence, pour le grammairien, de l'état des sciences au moment où il réfléchit ? La seconde est liée à la première. Je me rappelle qu'au début des années 70, j'étais Recteur à

Dijon et à cette époque, quand je rencontrais des écoles primaires, je m'apercevais qu'il y avait une vogue extraordinaire pour l'idée que la grammaire était réductible à la logique. Notamment quand je me hasardais à dire que peut-être les propositions concessives ou les consécutives ou les causales n'avaient aucune traduction, ni dans le calcul des propositions ni non plus dans le calcul des prédicats, je me heurtais à une incrédulité totale.

Comment font donc les grammairiens quand il y a une idéologie dominante qui fait qu'on pense, par exemple, que l'analyse grammaticale est réductible à l'analyse logique ? Quel est le statut des formes grammaticales ou des modes de liaison grammaticales dont ni le calcul des prédicats, ni le calcul des relations, ni non plus la logique qui sert de base à l'exposé des mathématiques classiques, ne peuvent rendre compte ?

\*  
\* \*

**François Terré :** Dans l'expression législative, la grammaire devrait avoir une place centrale. Cette place centrale a été délibérément abandonnée et de ce fait, la loi est devenue incompréhensible et inassimilable dans le même temps qu'on nous rebat les oreilles sur la sécurité juridique dans notre propre société, sur la « lisibilité » pour parler comme au Conseil Constitutionnel. Mais je voudrais savoir, par rapport à toutes ces conceptions que vous avez développées, que feriez-vous et comment analyseriez-vous un des plus beaux textes du droit contemporain qui ait été exprimé et qui, à l'occasion de réformes, risque de prendre quelques coups ? Il s'agit du texte suivant sur la tutelle : « *La tutelle, protection due à l'enfant, est une charge publique* ». Merci de m'éclairer.

\*  
\* \*

### Réponses :

**A Gérard ANTOINE :** Votre évocation de Port-Royal me réjouit et me gêne à la fois. Si j'ai passé sous silence ces textes fondateurs de la tradition grammaticale européenne, ce n'était pas seulement pour rappeler par l'abstention mon incompetence dans votre discipline, mais aussi pour éviter de formuler, trois siècles et demi après la publication de la " Grammaire générale et raisonnée ", puis de " la Logique ou l'Art de penser ", une critique qui eût sans doute paru aussi déloyale qu'irrespectueuse, puisque - comment ne vous en donnerais-je pas acte ? - leur acception du 'grammatical' et du 'logique' n'était pas responsable du rapprochement de ces deux épithètes dans les programmes scolaires d'analyse " logique et grammaticale " de naguère, l'analyse *logique* devant porter sur les propositions dans leur ensemble ainsi que sur les rapports des propositions entre elles, l'examen des éléments de la proposition, à savoir des classiques " parties du discours " venant ensuite, en tant qu'analyse proprement *grammaticale*, descendre jusqu'aux mots et à leurs composants. Baptisant Logique la Dialectique de la *ratio studiorum* précartésienne, l'ouvrage de Pierre Nicole ne rechigne pas à se mêler des mots et d'autres objets langagiers, dont certes, dans sa Deuxième partie, les diverses sortes de propositions simples et de propositions et leur réduction aux formes canoniques sous lesquelles elles entrent dans les modes et figures syllogistiques classiques démontés et remontés dans la Troisième partie, avant de se lancer hardiment dans la modernité de la Méthode, ce qui valut bien des déboires à Antoine Arnaud. Mais tout enrichi qu'il est d'allusions grammaticales et de références historiques, cet ouvrage reste un

Traité de logique tantôt pure et tantôt appliquée. On ne saurait donc lui reprocher de ne pas apporter la Syntaxe qui compléterait d'abord l'étude introductive de ces sons et ces caractères qui constituent les *signes*, puis le tableau des types de *significations* déployées par les *Parties du discours* qui constitue l'essentiel de la " Grammaire générale et raisonnée " composée par Claude Lancelot, laquelle ne comporte en effet que des remarques évasives sur ce que pourrait être une notion générique de <proposition> qui couvrirait \*principales et \*subordonnées. Parmi les mérites de la Grammaire de Port-Royal, le souci de comparer le français au latin, au grec et à l'hébreu ainsi que la rigueur du raisonnement ont été peu contestés, même si Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon notaient en 1962 dans la préface de leur " Grammaire du Français classique et moderne " qu'Arnauld et Lancelot " travaillent sur des schémas et non sur un idiome et que leur grammaire *générale* était celle d'une langue naturelle sans aucun doute, mais qui, logiquement antérieure à toute expression linguistique concrète, n'a que peu de ressemblance avec le français ". Je suis loin de partager cette sévérité, mais ne suis pas prêt à féliciter les auteurs de ce chef-d'œuvre comme le fit dans sa présentation dans sa récente réédition Jean-Marc Mandosio en écrivant " c'est dans le chapitre consacré aux pronoms relatifs que figure la distinction capitale, exposée ici pour la première fois, entre les propositions *principale* et *relative*. Cette distinction fonde la partie de la grammaire consistant dans l'étude des propositions, qu'on a appelée depuis <analyse logique> pour la distinguer de l'<analyse grammaticale> proprement dite, qui porte sur la nature et la fonction des mots. " En effet, ce n'est pas dans le chapitre XXIV, lequel traite " de la syntaxe ou construction de mots ensemble ", mais dans le chapitre IX, à propos du " pronom appelé relatif " que nous lisons que dans certaines " sortes de propositions dont le sujet ou l'attribut sont composés de plusieurs termes, enferment, du moins dans notre esprit, plusieurs jugements, dont on peut faire autant de propositions, comme quand je dis : *Dieu invisible a créé le monde invisible* ; il se passe trois jugements dans notre esprit, renfermés dans cette proposition. Car je juge premièrement que *Dieu est invisible* ; 2° *qu'il a créé le monde* ; 3° que *le monde est visible*. Et de ces trois propositions, la seconde est la principale et l'essentiel de la proposition ; mais la première et la troisième ne sont qu'incidentes, et ne font que partie de la principale. [...] La proposition relative (qui n'est pas dite 'subordonnée' dans ce texte) peut faire partie du sujet ou de l'attribut d'une autre proposition qu'on peut appeler principale [sic !], par exemple quand je dis : *Dieu, qui est invisible, est le créateur du monde, qui est invisible.* "

Les relations entre la <partie> et le <tout> sont telles qu'elles excluent que le <reste> obtenu mécaniquement par l'ablation de la partie n'est pas nécessairement une entité organique. Jean Fourquet considérait dès les années soixante qu'en discuter signifiait enfoncer des portes ouvertes, raison pour laquelle il avait banni de son vocabulaire cette illogique ou alogique " proposition principale ", laquelle n'en est pas morte pour autant, à en croire par exemple, au sein de la " *Syntaxe des phases complexes* " dans la Grammaire déjà citée de Wagner et Pinchon ; le titre du chapitre 658, à savoir " *Nature des liens existant entre la principale et la proposition dépendante* " [appellation convenue pour la 'proposition subordonnée'].

Dans <analyse *logique*>, l'épithète doit simplement spécifier le type de procédure analytique en mentionnant la matière sur laquelle elles porte, en l'occurrence les phrases propositionnelles en tant que telles, ce qui permet de la distinguer de l'<analyse *grammaticale*>, laquelle s'attacherait à la facture interne de ces phrases, de ses constituants et en premier lieu du Sujet et du Prédicat. Il y a une quarantaine d'années, la Société française de philosophie me demanda de comparer l'acception grammaticale de la " proposition " (dans le champ de la Syntaxe) et son acception logique (dans la discipline du Calcul des propositions) afin de réduire les risques de paralogisme. Portant notamment sur la phrase complexe " il ne partit pas, parce que ... ", la discussion à laquelle participèrent notamment René Poirier,

Maurice Merleau-Ponty, Roger Martin, Jean Wahl et Jean Fourquet mit en évidence la difficulté de se contenter de considérations formelles, car il fallait bien trancher : est-il parti, oui ou non ? La phrase était coriace, à en juger par celle que traitèrent Wagner et Pinchon comme exemple de la proposition dépendante causale (694) qui énonce “ la cause, le motif de la proposition principale ”, mais dont il ne me paraît pas qu’on doive – voire seulement puisse – la considérer comme une partie du prédicat nié, à savoir <venir pour telle ou telle raison> dans: “ *je ne suis pas venu, parce que j’en ai été empêché au dernier moment* ”. La persistance de l’appellation – je n’ose dire la ‘notion’ – de ‘proposition principale’ m’a conduit *nolens volens* à me distancer d’un ouvrage que je considère comme magistral, autant pour la finesse réaliste de ses réflexions stylistiques que pour l’audace de l’opposition qu’il prône entre le Prédicat et non plus au Sujet (casuel), mais au Thème (statutaire), même s’il n’envisage pas que ce thème puisse comprendre plusieurs membres de phrase, comme y invitait Leśniewski pour rendre compte du découpage (‘méréologique’) d’une tranche de réalité par la combinaison d’indications relevant de plusieurs dimensions hétérogènes.

N’ayant pas voulu examiner aujourd’hui les traditions spécifiques de la Logique des classiques niveaux d’opérations ou/et de calcul, j’ai renoncé à rappeler les apports de Charles Serrus à la symbiose de la grammaire et de la logique, autant en ce qui concerne son interprétation de leur parallélisme que sa conception d’ensemble de la langue, du sens et de la pensée. Si j’avais eu la témérité d’emprunter cette voie, je veux dire celle de l’histoire contemporaine de l’épistémologie, je n’aurais pas pu ne pas comparer les positions des deux Wittgenstein, de l’Impétueux et de l’Assagi, interroger Jean-Louis Gardies, auteur notamment de *l’Esquisse d’une grammaire pure*, et enfin profiter de l’occasion, *hic et nunc*, pour instaurer un dialogue avec notre confrère Robert Martin. Mon ambition était infiniment plus modeste : je voulais montrer et si possible démontrer que l’acception de la ‘proposition’ manifestement impliquée par la nomenclature naguère scolaire de cette \* “ analyse logique et grammaticale ” conduit inexorablement dans une impasse, en raison même de l’absence d’une définition générique, c’est-à-dire commune aux espèces courantes que seraient la ‘principale’ et la ‘subordonnée’. Cependant, votre première question m’incite à évoquer ce qui me faisait douter de l’autonomie respective de la morphologie et de la syntaxe. Il me semblait que, comme l’avait montré Arnaud à propos du cas latin et de la préposition latine, les *Lexèmes* et les *Morphèmes* pouvaient coopérer et dans certains cas se compenser les uns les autres, la même observation valant pour ces autres types de <sémantèmes> que sont les *Taxèmes* et les *Prosodèmes* (et même les *Graphèmes*). Si leur métier leur laissait plus de loisirs, les traducteurs auraient davantage fécondé les théories comparatistes, à l’instar de l’empirisme éclairé d’un Mario Wandruszka. Pour caractériser ce mélange indécis de structuralisme sémantique et de transformation créatrice, j’eus recours à l’analogie : faute de mieux, j’appelais “ quantique ” cette grammaire [‘générale et raisonnée’ ?], en considérant que les méthodes de la description autant que de l’explication devaient découler de cette philosophie du langage comme des théorèmes – *sit venia verbo* : ‘libéraux’ – d’un axiome.

Ai-je raison de deviner sous votre deuxième question rhétorique une bienveillante provocation ? De quel point de vue, fût-il interdisciplinaire, le grammairien peut-il ne pas s’en tenir à son métier et ne pas se contenter de décrire minutieusement et scrupuleusement, pour dégager l’économie des lois d’une langue, le *jeu* de ses données concrètes que sont les phrases, ses segments, puis les parties de ces segments et les éléments de ces parties, en évitant soigneusement d’emprunter son vocabulaire à d’autres disciplines et en négligeant de définir ce qui est, comme tout ce qui est équivoque, indéfinissable ? Je ne recourrai pas à la solution de facilité qui consisterait dans un aveu, à savoir que je ne suis pas un grammairien, car un tel système de défense m’obligerait rapidement à ajouter que je ne suis pas un logicien.



J'observe que les grammairiens se soucient tous de la cohérence et de leur objet et de leur propos et que les philosophes logiciens qui se réclament pourtant du néocognitisme postmoderne se contentent de moins en moins du vide. Comme vous, dans la thèse monumentale, lumineuse et manifestement définitive, sur la Coordination, je suis allergique au mauvais usage des instruments que sont - permettez cette métaphore vive pour ses termes techniques – le scalpel et la pince du grammairien.

Les mots 'proposition' et 'subordination' appartiennent à la boîte à outils ordinaire du bricoleur patenté et inspiré qu'il ne sert de rien de vouloir imiter de confiance sans craindre l'équivoque. Remplacer 'proposition', 'coordination' et 'subordination' par <phrase>, <parataxe> et <hypotaxe> dispense-t-il d'en définir la signification ? Si j'ai moi-même opté pour les hellénismes en *-taxe*, c'était pour éviter de scandaliser les esprits en parlant de subordonnées qui seraient coordonnées non entre elles, ce qui eût été banal, mais avec la proposition assertée dont précisément elles ne feraient pas intégralement partie. Il s'agit des séquences *apposées*, virtuellement autonomes, qui ne font pas partie de l'énoncé asserté. Il me paraissait recevable de parler – le cas échéant, et il échoit fréquemment – de <parataxe> pour telle – *horresco referens* – 'subordonnée' (complétive ou substantive, adjective ou relative ou participiale, ou enfin adverbiale ou circonstancielle). Mais cela n'allait pas de soi, à en croire l'exposé fait " sur la typologie des relations causales " le 15 janvier dernier devant la Société Linguistique de Paris par le Professeur Gaston Gross, qui reprocha notamment à la description traditionnelle des phrases complexes de " situer le connecteur dans la subordonnée " au lieu de reconnaître que " les deux propositions " – la principale et la subordonnée – sont " les arguments du relateur ", lequel, en prenant rang de " prédicat [LOGIQUE] de second ordre ", rendrait compte de la convertibilité [GRAMMATICALE ] réciproque relativement triviale de la subordination (" *parce que ...* ") et de la coordination (" ... *car ...* "). De telles considérations présentent à mes yeux un très grand intérêt heuristique, mais ne permettent pas de trancher convenablement entre *intégration* et *extériorité* de la \*subordonnée dans <il n'est pas parti parce que... > et <il n'est pas parti, parce que ...>. En effet, la 'reconstruction' qui énoncerait les mêmes allégations dans les deux complexes formés autour de *car* (" *qua re ?* ") et de *parce que* (" pour telle raison, ou cause ") serait erronée dans tous les cas où " il est effectivement bien parti [mais pour d'autres raisons] ", obligeant ainsi à renoncer à une 'déconstruction' inadéquate.

La deuxième raison pour laquelle j'ai opté pour la terminologie des 'taxes' tient à l'absence d'un répondant de " subordination ". Dès lors qu'on parle d'hypotaxe, il devient naturel de retourner la lunette afin d'examiner l'hypertaxe, alors que des rapports de 'sur-' ou 'superordination' ne semblent pas avoir tenté les grammairiens, lesquels maniaient plus volontiers la notion de 'rection'. L'examen des dépendances – dont une école assez féconde a d'ailleurs tiré son nom – conduit depuis plusieurs décennies à l'établissement des profils de VALENCE des *verbes* [en attendant peut-être, sous l'influence des stylistes et des traducteurs, des profils analogues des *noms*]. Déterminer la valence de tel verbe, c'est énumérer les compléments ou types de compléments qu'exige, tolère ou interdit tel *verbe*. [Se demander quels substantifs peuvent – pourraient – être déterminés par tels adjectifs ou quels adjectifs pourraient – peuvent – déterminer tels substantifs, fût-ce grâce à tel ou tel contexte ou cotexte catalyseur, présenterait encore de l'intérêt si la réponse consistait dans le constat dégrisant que seuls les niveaux (sociaux) de langue et les domaines (techniques) traités ou simplement abordés interdisent de dire tout .. et n'importe quoi. L'examen solidaire de l'hypotaxe et de l'hypertaxe permettrait sans doute de dégager des contraintes syntaxiques liées par exemple aux ambiguïtés inopportunes des cascades de compléments de *nom*.]

Le terme de 'parataxe' ne signifierait pas juxtaposition ou liaison asyndétique, mais " coordination ", quels qu'en soient les instruments et les niveaux et s'appliquerait notamment aux APPOSITIONS, que les matériaux en soient des noms ou groupes nominaux, des adjectifs ou

groupes adjectivaux, des adverbes ou des groupes adverbiaux, des verbes enfin ou des groupes verbaux plus ou moins complets, dont certaines infinitives, certaines participiales et certaines \**“subordonnées”*. Que ce soit du point de vue grammatical ou du point de vue logique, l’hypotaxe [et donc l’hypertaxe] et la parataxe ne constituent pas ensemble la totalité des relations. La lecture du Cratyle inciterait à proposer – si le terme n’était déjà pris – d’appeler “syntaxe” ce en quoi Platon voyait le lieu de la réunion du perçu et du conçu, le lieu donc de la relation que faute de mieux on appellera “prédicative”, mais qui ne fut jamais défini consensuellement, les uns y voyant la relation entre le Sujet et le Prédicat, les autres la relation entre le Thème et le Rhème (= Prédicat), sans que fût tranchée au passage la question de savoir si elle était de nature hypotaxique ou hypertaxique, comme en témoignent les nomenclatures qui hésitent, pour désigner la même fonction, entre ‘prédicat’ et ‘attribut’.

Rime pour rime, il est tentant d’ajouter à l’hypotaxe, l’hypertaxe, la parataxe et la syntaxe la <prostaxe> si l’on veut bien entendre par là une relation qui ne semble pas avoir retenu l’attention des grammairiens, à en croire la déontologie des adjectifs déterminatifs et des adjectifs qualificatifs dont les uns auraient à déterminer les substantifs et les autres à les qualifier, que ce soit en position d’attribut ou d’épithète. Or il se trouve que tout en énonçant éventuellement une qualité, les adjectifs postposés ont pour fonction de spécifier, de restreindre, bref de ... déterminer, par exemple dans les expressions “adjectif *qualificatif*” ou “relation *hypotaxique*”. La terminologie est rarement innocente. Ses connotations subconscientes peuvent obstruer des voies d’investigation, comme ces moraines qui finissent par bloquer la coulée glissante qui les a accumulées. En l’occurrence, c’est le peu d’intérêt apporté à l’opposition entre la *désignation* (déictique) et la *signification* (abstraite) qui explique à mon sens que, comme on trouverait scandaleusement absurde qu’une subordonnée soit coordonnée – *EPPUR !* –, on ferait la sourde oreille pour ne pas entendre que des adjectifs qualificatifs déterminent. Les grammaires courantes accumulent volontiers des observations d’ordre stylistique sur l’antéposition des adjectifs sans envisager qu’il puisse s’agir de déicteurs alors même que leur emploi dispense du recours à des adjectifs déterminatifs, article compris. Pourtant, ces adjectifs antéposés ne modifient pas l’extension tout en enrichissant la compréhension. La relation ‘prostaxique’ vous met devant ce qu’on appelle volontiers les Choses qui font alors face aux Mots.

Dans les grammaires scolaires courantes, on trouve certes des observations de caractère sémantique sur des oppositions telles que ‘sa *propre* serviette’ et ‘ses torchons *propres*’, ou ‘les *anciennes* idées’ et ‘les idées *anciennes*’, mais, sachant que /propre/ postposé peut prendre les deux significations, par exemple dans la locution ‘en mains *propres*’ et le groupe nominal déjà cité ‘les torchons *propres*’, ce phénomène syntaxique n’a pas donné lieu à une analyse serrée du glissement de l’antéposition centripète (régressive) latin vers une postposition plus naturelle au génie centrifuge (progressif) du français. Pour autant que je sache, les arborescences générativistes des années soixante-dix n’admettaient qu’un seul type de dépendance de l’adjectif par rapport au substantif, leurs théoriciens se rangeant volontiers à l’avis des grammairiens positivistes qui se contentaient de remarques stylistiques telles que la rareté des adjectifs de couleur antéposés, sauf dans la langue poétique, en prose comme en vers ; certains syntacticiens volontiers normatifs conseillent de faire précéder ou suivre un substantif long par l’adjectif selon que celui-ci est plus court ou plus long que le nom, ce qui donnera *un bel automne* et *un été interminable*. Les statisticiens notent que la précession de l’adjectif peut devenir une marque personnelle chez certains auteurs. Quiconque s’intéresse à la ‘stylométrie’ confirmera qu’André Gide avait une prédilection pour l’antéposition des qualificatifs. En Franche-Comté ou en Wallonie, la position de l’adjectif subit l’influence de la syntaxe germanique : *Fribourg* vs *Châteauneuf* ! La transposition réciproque des positions qui reviennent à l’adjectif dans un système uniment centripète et dans le système largement centrifuge qu’est le français fait songer les traducteurs

prudents à la recommandation faite par tel patron de presse à ses rédacteurs : “ des noms et des verbes ; pour les adjectifs, passez me voir ! ” Pour la place des adjectifs, consultez ! Au demeurant, consulter qui ? S’agissant le “ la place des adjectifs épithètes ”, *la Grammaire du Français classique et moderne* déjà citée énonce (n° 165) les deux principes suivants:

I. Théoriquement, tout adjectif épithète, en français, peut se placer avant ou après le substantif auquel il se rapporte.

II. D’une manière générale, un adjectif épithète tend à se placer après le substantif auquel il se rapporte. En regard de l’ordre normal Substantif—adjectif épithète, l’ordre inverse Adjectif épithète—substantif est donc toujours motivé.

Avant d’exposer en détail ces motivations, les auteurs font observer que les techniques du dépouillement statistique de la prose sont devenues fiables et qu’en ancien français, “ la tendance était plutôt de préposer l’adjectif épithète ”. Plutôt ? Glissement ou rupture ? Le positivisme historiciste a-t-il voilé l’émergence d’une différenciation originale et subtile à côté de vestiges conservés à la manière des ruines intégrées dans des architectures nouvelles plus fonctionnelles ? Loin de moi de penser que se serait ajoutée aux fonctions hypotaxiques et parataxiques une <fonction> inédite absente de la nomenclature traditionnelle ? Ce qui est nouveau, c’est l’instrumentalisation de l’ordre des mots au service de l’<expression> ‘quantique’ de la fonction prostackique – connue, mais peu reconnue ! – par exemple par le truchement de l’appréciatif. La grammaire scolaire consensuelle connaît d’une part les déterminatifs tels que les possessifs, les démonstratifs et les indéfinis et d’autre part les qualificatifs tels que les adjectifs qui énoncent une qualité, que ce soit au sens prédicamental strict, par exemple *lourd*, *sec*, *mûr*, ou au sens large, par exemple *central*, *bisannuel*, *postposé*. Elle laisse ainsi entendre une fois pour toutes que les déterminatifs ne qualifient pas et que les qualificatifs ne déterminent pas. Cette méprise est fâcheuse. Il tombe sous le sens en effet que la dichotomie la plus triviale mobilise les adjectifs, par exemple, sur les planches murales des écoles primaires, *comestible* vs. *véneux* ou encore *utile* vs. *nuisible*. On peut certes s’entendre sur une différence, par rapport au substantif “ théorie ” entre une détermination démonstrative par “ cette ” et une détermination qualitative par “ contestable ”, mais ce qui paraît faire défaut, c’est une théorie incontestable de la différence entre “ de nouvelles théories ” et “ des théories nouvelles ”. La postposition indique l’espèce, de Droit, tandis que l’antéposition signale l’appréciation et partant le Fait, l’existence. Sans développer ici cette argumentation, je note que \*<de théories nouvelles> et, du moins dans la langue châtiée, \*<des nouvelles théories> sont irrecevables. Pourquoi ?

Pour mériter la réputation d’expliquer aux philosophes les données linguistiques, les grammairiens devraient ne pas se limiter aux constructions correctes, mais s’intéresser aussi aux raisons qui rendent certaines séquences fautives, même si l’histoire de la langue rend à cet égard particulièrement scrupuleux, car le passage du latin au français – conversion plutôt que métamorphose – fut très lent et même inégalement lent selon les types et niveaux de construction. M’ont toujours attiré, voire guidé, les raisons qui rendent compte à la fois de la correction du correct et de l’incorrection de l’incorrect telles que Charles Frei tentait de les distiller dans sa *Grammaire des fautes* pour mettre un terme à l’opposition au demeurant aussi superficielle que largement répandue entre <positivité> et <normativité>.

Le jour où l’antéposition de \**positive* et de \**negative* – une saison après celle de \**bus* et une génération après celle de \**rock’n’roll* – devant le substantif /*attitude*/ conduisit les imitateurs-innovateurs des médias à en faire autant, et ce probablement sans la moindre ironie, je lisais dans le cahier consacré aux REGARDS SUR LA PEUR par la *Revue d’étude politique* CONFLITS ACTUELS (7<sup>ème</sup> année”, n°14, 2004) l’article de Jan de Crante sur “ Le discours identitaire turc entre Asie et Europe ” (pp. 151-156). Y est analysé le double langage – ésotérique et exotérique – tenu par les autorités turques en guise de plaidoyer *intra et extra muros* en faveur de l’intégration de leur pays dans la communauté européenne. “ Double

langage ” n’est pas *‘langage double’*. Dans le titre de l’article, la précession de l’un ou de l’autre des deux adjectifs ou des deux ensemble serait irrecevable : *\*identitaire discours turc*, *\*turc discours identitaire*, *\*turc identitaire discours*, *\*identitaire turc discours* et *\*turc identitaire discours* ! On peut relever le cas particulier de /turc/, mot qui pourrait être pris pour un substantif quand il apparaît en tête de série – comme le montrent les séquences “ les sénateurs libéraux ” et “ les socialistes députés ” ! – mais la substantivation du mot /identitaire/ ne relève pas du même mécanisme spontané. La première phrase de l’article, à savoir “ *À public distinct, image différente !* ” invite à procéder pour chaque mot à un examen distinct. On noterait sur des listes distinctes l’adjectif /distinct/, lequel n’est pas ‘antéposable’, et l’adjectif /différent/, lequel se rencontre dans les deux positions et ce dans des acceptions différentes, l’une plutôt quantitative et l’autre carrément qualitative. Le nombre total des groupes nominaux comprenant un adjectif épithète, à savoir *une bonne centaine* ( # *\*centaine bonne* ! ) en huit pages, invite à procéder à un premier sondage portant sur les positions des adjectifs relevés. Si les pourcentages respectifs, même non affinés, ont *un air significatif* ( # *\*significatif air* ! ) dans la perspective ‘textuelle’ ( # *‘textuelle’ perspective* ) de l’examen de la PAROLE, l’étude de la LANGUE confirmerait leurs ordres de grandeur autant pour la fréquence que pour la distribution :

#### Adjectifs postposés non antéposables

nation *européenne*  
 racines *anatoliennes*  
 Antiquité *grecques*  
 pays *asiatique* et *musulman*  
 religion *islamique*  
 valeurs *laïques*  
 Histoire *turque*  
 livre *afférent* à un ...  
 ... territoire *déterminé*  
 de manière *simplifiée*  
 tendances *dominantes*  
 l’altérité clairement *définie*  
 identité *collective*  
 le paradigme ‘*Hugtintonien*’  
 une expression *consacrée* par...  
 la mémoire *turque*  
 cette rhétorique *identitaire*  
 référents *identitaires*  
 la Turquie *contemporaine*  
 un ensemble *compact* et *homogène* ...  
 ... *débarrassé* de toute ...  
 ... prétention *universaliste*  
 la culture *arabo-musulmane* ...  
 ... de l’empire *Ottoman*  
 une greffe *étrangère*  
 l’historiographie *officielle*  
 une race *blanche, brachycéphale* ...  
 .. et *guerrière*  
 les écrits *turcs*  
 le passé (N !) *asiatique*

#### Adjectifs postposés antéposables

Océan *glacial* ( ? ) *Arctique*  
 Europe *entière*  
 lieux fort *différents*  
 un manuel *récent*  
 du siècle *dernier*  
 la Turquie *moderne* (?)  
 la citation *précédente*  
 cet affrontement *décisif*  
 comme but *suprême*  
 des problèmes *importants*  
 L’exemple le plus *évident*

ces pierres *gravées*  
les historiens *kémalistes*  
les qualités *républicaines*  
le peuple *turc* (de toujours)  
cette rhétorique *identitaire* ...  
... initialement très *hostile* à l'islam  
le rejet de plus en plus *net*  
aux époques les plus *reculées*  
les peuples turcs *non islamisés*  
une publication aussi *emblématique*  
la synthèse *islamo-nationaliste*  
les filiations *antéislamiques*  
le tiers *exclu*  
les conceptions *laïques*  
le syncrétisme *ethnico-religieux*  
ce courant *historiographique* ...  
... fortement *anti-occidental*  
deux épisodes *majeurs*  
[l'autre] événement *fondateur*  
un régime *infidèle*  
des considérations plus *religieuses* ...  
... *nationales*  
un devoir *religieux*  
les services *rendus*  
l'identité *occidentale*  
un discours *interne*  
un imaginaire (N) *occidental*  
À usage *externe*  
un peuple *enraciné* en Anatolie  
L'exemple le plus *flagrant*  
L'héritage *ionien*  
Un procédé *similaire*  
le désarroi *social*  
nos interventions *scientifiques*  
de race et de langue *touraniennes*  
l'élément *moteur*  
une approche *raciste* difficilement ...  
... *justifiable* par la biologie  
la formule *consacrée* [par Léo Strauss]  
l'analogie quasi *théologique* ...  
... avec le mal *absolu* du XX<sup>e</sup> siècle  
Ce racisme *flatteur* pour les Européens  
La prééminence *culturelle*  
une prééminence *biologique*  
dans l'Allemagne *nazie*  
Dans l'optique de ce prisme *manichéen*  
l'appartenance *civilisationnelle*  
sur un sol *identique*  
un discours *interne*, peu *connu* et peu *traduit*,  
un autre à usage *externe*, plus *présentable*

deux pôles *opposés*  
une construction *artificielle*

### Adjectifs antéposés dans le texte

*propres* ressortissants  
*petit* écolier (turc)  
(de très) *grands* services  
un *véritable* synopsis  
l'*ancien premier* ministre  
ses *propres* mots  
*nouvel* avenir  
*nouveau* passé  
*jeune* nation  
d'*étranges* filiations  
d'*authentiques* habitants  
les *premiers* ancêtres (des Turcs)  
la *première* union (politique anatolienne)  
(le totémisme) des *anciens* Turcs  
la *vieille* idée de la turcité [sic?] des Hittites  
au *deuxième* siècle de notre ère  
les trois *dernières* décennies  
En *premier* lieu  
le plus *important* [?] djihad  
la *Sublime* Porte  
le *Premier* Ministre  
le *vieux* continent  
les *bonnes* grâces  
dans ses *différents* travaux  
[il] offre d'*intéressants* débouchés  
*Curieuse* contradiction  
Le *Premier* ministre turc  
un acte de *légitime* défense

L'éventail sémantique des adjectifs antéposables semble – est – étrangement refermé alors que celui des adjectifs nécessairement postposés paraît – est – est infiniment ouvert. Quant aux formes, la rareté des participes – des présents comme des passés et des passifs – ne saute pas moins aux yeux que celle des dérivés et des composites. L'érosion sémiotique des antéposés avantage les sautes de sens, soit vers une acception originale, soit vers un simple affaiblissement. En ce qui concerne les fonctions (si mal aimées des adeptes des <parties du discours>), il convient de distinguer la fonction <hypotaxique> ['subordonnée' au sens fort de ce mot] et la fonction <prostaxique> [qui ne fait pas passer du genre <N> à l'espèce <NA>, mais confère à l'ensemble <AN> une valeur déictique. En termes scolastiques, la première relèverait de l'essence, la seconde de l'existence. La stylistique accorde à l'antéposition une valeur appréciative et partant carrément subjective ou trivialement rituelle. Les traducteurs n'ont souvent pas d'autre solution que le recours à un synonyme, alors que les interprètes se contenteront de moduler l'intonation dédramatisante. Le fait déjà cité que l'antéposition d'un adjectif dispense de la production d'un déterminatif 'prostaxique' (cf. " de graves présomptions ", " d'innombrables objections ", SANS ARTICLE !) fournit un argument 'technique' très puissant, voire décisif, en faveur de la reconnaissance de l'originalité de cette

fonction qui consiste à mettre le nez devant les Choses et qui est généralement appelée déictique, dénotative ou désignative. En d'autres termes, la notion de " subordination " ne recouvre pas cette 'exception française' dans l'exploitation des ressources quantiques ou combinatoires. Bref, le délit de lèse-subsidarité ne menace pas que les politiques. La 'subordination' n'est une notion fiable ni dans l'analyse de la politique étrangère (" logique ") des propositions ni dans l'analyse de leur politique intérieure (" grammaticale "). Sans solliciter excessivement l'image de l'allure 'fractale' de l'au-delà et de l'en-deçà de la phrase, le grammairien-philosophe ne saurait rester insensible à l'analogie entre la fonction *prostaxique* de l'adjectif antéposé et la fonction *dénotative* des coordonnées thématiques, l'une étant comme l'autre d'ordre <statutaire>.

Personne n'imagine sans doute qu'un Immortel puisse écrire sans hésiter ni sourciller \**la pleine lune* ou \**les hauts futaies*. Sept ans après la parution de *la Grammaire de l'Académie française*, le CRAPOUILLOT notait déjà que " aujourd'hui, les bacheliers, les licenciés, voire les agrégés émaillent leurs productions de fautes à réveiller Vaugelas ". Ferdinand Brunot, le professeur de la Sorbonne (1900-1934) et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres n'avait pas attendu pour critiquer vivement – d'aucuns disent 'massacrer' – cet ouvrage qui fut à la fois, laissez-vous entendre il y a une vingtaine d'années devant l'Assemblée Générale de la *Société Philomatique*, vous qui occupiez alors la même chaire d'Histoire de la langue française de 1954 à 1983 – " un grand succès de librairie et un beau succès d'hilarité ".

La séduisante biographie esquissée alors du prédécesseur et compatriote qui vous avait justement séduit apprit à vos auditeurs la vertu de l'irrespect en rappelant avec force détails que Ferdinand Brunot avait publié dans le même format et dans la même police de caractères que la *Grammaire de l'Académie française* – mais pas chez le même éditeur ! – ses sévères et rigoureuses *Observations sur la Grammaire de l'Académie française* en ornant la couverture d'une phrase sans doute vengeresse en exergue, à savoir

*Tous les bons Français doivent souhaiter  
une pleine réussite à cette grammaire qui  
ajoutera à la haute considération dont jouit  
l'Académie.*

(Nouvelle règle d'accord des adjectifs  
suivant la *Grammaire*, p. 92).

Les rédacteurs maladroits de cette règle songeaient évidemment à des expressions telles que " pleine les choses " et " haut les mains ", mais il faut croire que l'Académie n'avait eu cure de relire ni de corriger ces [cruelles !] épreuves. Le CRAPOUILLOT (mars 1939, p.28) revient à la charge : " Le curieux, c'est le silence gardé par l'Académie en présence des attaques dont sa Grammaire fut l'objet. Elle ne la défendit point. Un enfant désavoué ! " Certitude incontestée : Ferdinand Brunot ne faisait pas confiance à cette Grammaire 'officielle'. Mais plutôt que de m'abriter sous son parapluie, je préfère subir l'averse, au risque de me voir reprocher et de l'entêtement et/ou de l'ingérence. L'honnêteté m'empêche de me ranger dans le camp des rieurs et de profiter de l'autorité magistrale de l'auteur de *La Pensée et la Langue*, car il ne m'est pas possible de faire confiance aux idées ou du moins aux arrière-pensées qui inspiraient ses fameuses observations tant sur la PROPOSITION que sur la SUBORDINATION.

Votre dernière question porte sur la tradition de la pédagogie grammaticale. J'avoue qu'elle me désarçonne. Certes, je ne me suis jamais senti déconnecté de mes élèves, puis de mes étudiants et enfin de mes auditeurs, mais les inspecteurs – leurs rapports faisant foi, et

leur autorité garantissant l'objectivité – m'ont évidemment convaincu que la grammaire devait normalement être assez ennuyeuse pour qu'on ne s'acharnât pas à l'enseigner, fût-ce pour le plaisir de la Parole ou la passion de la Pensée. Je plaide donc coupable, et si je vous ai bien compris, avec votre bénédiction.

\*

**A Jean Baechler :** Vos questions me font penser toutes trois, en dépit des circonstances qui confèrent à la dernière une actualité provisoirement aiguë, à l'interrogation que déclenche chez le philosophe l'étonnement initial ou, mieux encore, permanent. S'agissant des rapports entre la linguistique et la philosophie, vous me rappelez cette fausse naïveté d'Etienne Gilson dans son "Essai sur les constances philosophiques du langage" publié sous le titre plutôt général, mais qui en dit exactement l'objet : *Linguistique de philosophie* chez Vrin en 1969. La pertinence discrète de son argumentation rend sa malice irritante pour les uns et réjouissante pour les autres. Gilson réitère avec un tel humour son respect pour la scientificité de la linguistique que ses adversaires s'en trouvent désarmés quand ils veulent contester le bien-fondé de la réflexion philosophique. Pince-sans-rire ? Que de votre côté vous ne preniez pas des précautions similaires tient manifestement au fait que vous êtes autant à l'aise dans la philosophie que dans l'histoire et que vous ne songez pas à fondre ces disciplines dans la sociologie, ne fût-ce que pour les transfigurer en les aseptisant. Voici une phrase qui pourrait être de vous : "De quelque manière qu'on en conçoive la nature, il doit y avoir, entre le sujet parlant et les choses signifiées par le langage un *x*, de quelque nom qu'on le nomme, qui soit un facteur d'universalité." Bref, je vous donne acte de notre consensus sur les trois dimensions minimales requises par toute analyse du langage : l'intelligibilité, cachée ou non ; la pensée, plus ou moins consciente ; leur mise en rapport, aussi critique que possible.

'Intelligibilité' ne signifie pas 'transparence' et l'activité 'poiétique' est 'naturelle'. Comment accorder au mieux ces deux axiomes ? Les philosophes, dit-on, se séparent sur cette matière. Qu'en pensez-vous ? Pour ma part, je considère qu'ils se rejoignent en tenant tous, parfois éperdument et parfois témérairement, les fameux "deux bouts de la chaîne". L'heuristique de ce monnayage n'abolit pas mon *étonnement* initial, mais le fait redoubler, y compris dans sa connotation philologique d'*admiration*. Sachant qu'il est difficile de <traduire> et plus encore de <définir>, je relève avec autant d'intérêt que de curiosité les descriptions de l'activité [re- ?] créatrice du *νοῦς*. Selon son cursus de formation, chacun pourra choisir son point de départ, sans trop craindre les anachronismes. Etienne Gilson a passé en revue les différents 'intellects', notamment le couple formé par *l'intellectus agens* et *l'intellectus patiens* scolastiques – je laisse l'alphabet décider de la succession de ces deux 'facultés' – ainsi que le conservatoire des formes substantielles et des idées séparées, immatérielles, que d'autres ont voulu réduire à des phénomènes bio-chimiques accidentels 'calculophiles'. De temps en temps, les coups de semonce de l'innéisme, comme chez Noam Chomsky, ainsi que l'examen des grandes erreurs scientifiques longtemps reçues, comme chez Ernst Mach, rappellent les chiens de chasse que des senteurs trompeuses avaient égarés. A la fin du compte, on se retrouve au point de départ, j'allais dire au simple bon sens, mais avec la certitude que ce sens est bien le bon. Quant à la rationalité, la description des critères et des codes paraît elle-même tributaire du vocabulaire dès lors que celui-ci distingue Intelligence et Raison, *Verstand* et *Vernunft*. Je n'approuve pas la généralisation de la déontologie d'obéissance économique et écologique qui dit que "c'est le chemin qui est le but", mais en l'occurrence, le philosophe qui me paraît le moins crédule est celui qui en fin de compte se retrouve sur la fameuse case départ, mais pas du tout comme un serpent qui se



mord la queue. Chemin faisant – méthode pratiquant – j’en tombe d’accord avec vous, la fluctuation est possible, encore que l’hypostase <dialectique> des régressions et des progressions me paraisse trop [en]durcie pour douter d’elle-même. Souriez, je vous prie, d’une boutade : toute solution qui résoudrait ce problème serait fausse !

Monnaie commune ou non, nos conceptions du réalisme critique sont pour le moins compatibles. L’analyse réfléchie – cela équivaut sensiblement à la synthèse – permet à mon sens de distinguer de ses rivales la *négation* proprement dite. Ces rivales se mirent *infra* et *supra*. La première porte traditionnellement le nom plutôt logique de *privatio* ; les grammairiens préfèrent parler de ‘négation partielle’ sans se soucier de la simplification amenée par l’opposition binaire (partielle/totale). Le seuil est la négation propositionnelle. Les comportements de refus, de contestation ou simplement de non-consentement explicite que je désigne habituellement d’un synonyme de votre ‘dénégation’, à savoir de *recusatio*, se situent souvent au-dessus, comme l’évoque votre troisième question, mais en tout état de cause à côté. Pour plusieurs épistémologues, ce serait aussi le cas de la négation propositionnelle, tant ils sont fascinés par l’allure positive de l’assertion et hypnotisés par le postulat que l’on ne peut connaître ce qui n’est pas. Pour ma part, je ne pense pas – je veux dire que j’ai accordé crédit à la démonstration que j’ai cru pouvoir formuler à ce sujet – que la négation serait une opération ‘seconde’ qui supposerait une affirmation préalable. S’il en était autrement – veuillez excuser la rapidité de ce TGV du raisonnement – l’affirmation elle-même deviendrait une approbation d’une proposition déjà constituée comparable au libellé d’une question. En dépit d’apparences hâtives, l’affirmation et la négation, ainsi que tous les degrés d’indécision intermédiaires, se situent au même point d’articulation du perçu (des coordonnées thématiques éventuellement mémorisées, c’est-à-dire réactualisées) et du conçu (abstrait, représenté, inventé, ...) prélevé sur un réseau rhématique constamment ‘en travail’, comme l’indiquent les panneaux signalétiques le long des routes de montagne. Le OUI et le NON comme tous les PEUT-ÊTRE sont le verdict de convenance prononcé dans le Jugement, je veux dire par le Juge, partant par des juges relativement ignorants, parfois fatigués, souvent distraits. Bref, je ne récusé nullement la limite absolue de nos pouvoirs de connaître et de juger, mais je pense que cette *terra incognita* ressemble à l’empire du Téméraire : selon l’emplacement de l’Étranger perdu dans la Cité – “vous êtes ici” lui indique le plan d’orientation affiché au carrefour – la frontière est à deux pas, ou au-delà de l’horizon. Je suis très heureux de ce que vous citiez Damascius et la théologie négative, car leurs positions prouvent que l’assertion n’est pas nécessairement affirmative et que la négation est bien une assertion. L’air de ses cimes est pur, observait Nietzsche, bien que trop rare pour résonner.

Votre troisième question, dites vous, est ‘moins austère’. C’est vrai pour les philosophes, mais sans doute beaucoup moins pour des sociologues et les historiens, qui ne peuvent ignorer ni le caractère tragique des cris de “*Barabas, Barabas !*” poussés par les foules enivrées de colère ni les engouements plus populistes que populaires des masses électorales. Je passe sur les séductions légendaires de l’anarchie conformiste des – *sit venia verbo !* – <rêves partis>. Vous me pardonnerez ma méfiance devant l’expression “proposition composée d’un ensemble de propositions”, sauf à entendre par là des programmes politiques alignant des promesses numérotées. Les discours qui fondent, composent ou développent des doctrines ne sont généralement pas assez soigneusement formalisés pour qu’on puisse y prélever des propositions élémentaires. Qui ne connaît pas les critères qui rendent “globalement positifs” à tels ou tels yeux tel ou tel bilan (soigneusement corrigé des fluctuations de l’opinion) ? Dans la mesure où vous faites allusion aux périlleux rites référendaires, je suggérerais d’élargir le débat aux votations suisses et aux notations d’examen, celles-ci étant fréquemment aussi généreuses que celles-là sont pointilleuses.

**A Bernard d'Espagnat :** Comme votre premier commentaire le laisse entendre, vous estimez comme moi que l'analyse de la méthode de description n'est pas étrangère à l'analyse de l'objet décrit. Dans le cas de la grammaire du langage et plus particulièrement de telle ou telle langue, cela me paraît strictement inévitable dès lors qu'il s'agit d'une doctrine apologétique, ou devrais-je dire : d'une apologie doctrinale ? En effet, les instruments de l'analyse scolaire dite 'logique et grammaticale' appliquent (appliquaient ?) à la langue maternelle plus ou moins maîtrisée des théorèmes qui devaient établir déductivement la rationalité de la langue naturelle, rationalité qu'au demeurant je ne conteste pas, mais à laquelle je donne un sens plus immanent, lequel s'accommode sans mauvaise conscience autant des ellipses que des redondances.

Vous nous suggérez d'ergoter avec une sévérité inflexible en prenant "comme exemple" le fameux "Je pense, **DONC** je suis" de Descartes. La présence d'un dix-septiémiste éminent dans notre section commune de philosophie m'incite à vous inviter à vous adresser à lui pour déterminer le sens originel de cet enthymème – syllogisme concluant dans l'esprit et imparfait dans l'expression, sa majeure étant sous-entendue – qu'un humoriste de la trempe du regretté Weisschedel eût sans doute classé non parmi les syllogismes véritablement ou apparemment 'embarrassés' de Pierre Nicole (III,11), mais dans les raisonnements plutôt embarrassants dans la mesure où ils se présentent aux uns comme des déductions et aux autres comme des inductions. Après avoir rappelé la fermeté subtile d'une précision de Thomas d'Aquin, "l'immatérialité de la substance intelligente n'est pas son intellect, mais c'est à son immatérialité qu'elle doit d'être intelligente" (*Summa theologiae*, I, 79, 1 ad 3m), le Bourguignon que les rives du Serin et de la Cure ont rendu imperturbable s'emporte : " *De là, chez tant de philosophes d'autrefois, platoniciens, aristotéliens, païens, juifs, musulmans ou chrétiens, et jusque chez les tenants de l'ontologisme italien ou français du XIX<sup>e</sup> siècle, l'insurmontable tentation de tenir la pensée pour une lumière venue d'un monde purement intelligible, d'un Soleil des Esprits, d'un Intellect pur et séparé de ceux qu'il illumine, de sorte qu'on pourrait dire qu'il pense en nous, beaucoup plus tôt que nous ne pensons nous-mêmes. Seulement l'expérience immédiate a toujours protesté contre cet expédient désespéré. Ego cogito, dira Descartes ; moi, JE PENSE, **donc**, même s'il était vrai qu'il n'y eût rien d'autre au monde, il serait certain que moi, du moins, JE SUIS.* " (Etienne Gilson, *Linguistique et Philosophie*, Vrin 1969, p.129-130).

Que ce " donc " puisse paraître provoquant dans la mesure où la polysémie des termes de cause et d'effet fait peser des risques d'ambiguïté dans la répartition des rôles, n'est finalement pas choquant, *sum* et *cogito* énonçant des faits qui, vus de l'extérieur, s'accommodent d'un statut purement empirique : je constate que je suis, je constate que je pense, ou encore : j'ai conscience d'exister, j'ai conscience de penser. Dans quel sens l'enchaînement est-il réciproque ? Pour penser, exister est une condition nécessaire, mais non suffisante, mais – *ponendo ponens* ! – si je pense, c'est bien que je suis. Si l'on remplace <penser> par <douter>, le raisonnement ne peut s'en trouver que revigoré puisqu'il désarme l'invocation de l'illusion universelle et de l'erreur congénitale et inévitable. Fonder du solide sur du fragile, c'est de toute évidence le rêve intime et vital de tout penseur. Toutefois, Descartes n'a pas fait précéder son " *ergo* ", d'un 'dubito', mais du " *cogito* ", et je laisse bien entendu la priorité à l'étude historique de la querelle du 'dualisme' par rapport à une heuristique systématique plus kantienne des 'conditions de possibilité'. S'agissant de la conscience, vous me permettrez de saluer la présence parmi nous du Professeur Hans-Wilhelm Müller, naguère titulaire de la Chaire Européenne du Collège de France et qui guide en matière d'imagerie médicale à la Faculté de Médecine de Düsseldorf les recherches d'une équipe pluridisciplinaire sur le cerveau. Comme vous, le Professeur Müller récuse l'alternative volontariste entre la science et la philosophie. En l'occurrence, la " glande

pinéale ” cartésienne ne lui soutire pas un sourire condescendant, mais conforte sa curiosité. Quels phénomènes concomitants trahissent ce que les expressions de <prise de conscience> et d’<éveil de la conscience> tentent de décrire ou du moins d’évoquer ? Tout en ne désespérant pas de pouvoir localiser la zone dans laquelle se déclenche un déclic observable, il s’interroge sur la nature de ce phénomène psycho-physiologique. Il m’a récemment confié que parmi les questions que son approche lui permet, voire lui enjoint de poser, se place l’itérativité de la conscience : peut-on être conscient – et d’abord, prendre conscience – du fait qu’on est conscient ? Peut-on [ensuite plutôt qu’enfin !] avoir conscience d’être conscient ? Y aurait-il des degrés physiologiques de méta-conscience psychologique ? Interrogé là-dessus, je ne pouvais qu’insinuer qu’à mon sens, la conscience n’appartient pas à l’essence de la pensée. Par là, j’entends qu’elle est un <accident>, en termes aristotéliens, ce qui ne signifie pas un ‘épiphénomène’ (imaginaire). Dans un Traité médiéval des Anges (lesquels préfiguraient à mon sens la ‘Raison pure’), on aurait sans doute lu que cette conscience n’est pas le <propre> de l’homme, mais que le propre de l’homme serait plutôt le caractère sporadique de cet état ‘second’. Est-ce vraiment une boutade de déclarer que quand on pense qu’on pense, le moment n’est pas loin où on ne pensera plus, qu’à l’objet se sera substitué l’acte en tant que nouvel objet ? Je serais enclin à dire que lorsqu’on a pris conscience d’être conscient, cette conscience cesse d’être un acte, mais devient un état dont on peut à son tour prendre conscience. Itérativement. En d’autres termes, le *cogito* ne s’évanouit pas, mais prend la consistance d’un fait sur lequel il devient légitime d’**ERGO**-ter sans se soucier de faire durer l’éclair de la conscience. Je suis au demeurant bien conscient [?!] qu’il faut beaucoup de bonne volonté pour accorder quelque crédit à la formulation de mon opinion en la matière.

Aussi ai-je bien noté votre allusion à une certaine imperfection du langage, même si vous n’avez pas précisé si votre méfiance s’étendait aussi au mot <donc> en tant qu’instrument <logique & grammatical>. Les habitudes qui règlent nos débats académiques ne m’autorisent pas à prier le Recteur Antoine de nous expliquer les tenants et les aboutissants de cette conjonction de coordination, mais tout en regrettant ce veto, je ne renoncerai pas à évoquer quelques aspects de cette implication langagière qui, selon certaines écoles, pourrait aussi bien ‘faire son affaire’ d’une \*subordonnée préposée : <si je pense, c’est que je suis>. Le ci-devant XX<sup>e</sup> siècle se délectait d’évocations ‘sémiotiques’ sans se demander si elles inquiéteraient ou rassureraient le philosophe. Dans la liste mnémotechnique “ mais où est donc Ornicar ? ”, <donc> formait une paire avec <car>. Ce *car*-là résultait de la fusion de l’interrogation latine “ *qua re ?* ” [pourquoi ?, pour quelle raison ? par quelle cause ?] qui, feignant une répartie au sein d’un dialogue, ménageait une pause avant la mention de cette raison ou de cette cause. L’inversion de la démarche – de la cause à la conséquence – est annoncée par ce “ *donc* ” hérité d’un ‘*dunc*’ du latin populaire d’origine incertaine, son rapport possible avec *tum*, *tunc* cousinant avec celui de la conjonction allemande “ *denn* ” avec le temporel “ *dann* ”, sauf que ce ‘*denn*’ équivaut à ‘*car*’ et non à ‘*donc*’, coordonnateur qui n’a pas en allemand de répondant grammatical spécifique, sa traduction par “ *also* ” ayant recours à un membre de phrase, p. ex. dans “ *Also sprach Zarathustra* ”, dont la valeur adverbiale est sollicitée en français lorsque le mot n’est pas placé en ouverture (en intermédiaire), p. ex. dans “ *dites-nous donc où vous voulez en venir !* ” ou dans “ *nous voici donc in medias res !* ”

C’est bien dans le vif du sujet que conduit votre second commentaire, à savoir l’impossibilité dans laquelle nous sommes ou que nous serions de nous dégager, au-delà du décor sémiotique accidentel ou du moins contingent, des contraintes du langage naturel que vous appelez la grammaire habituelle au sens bien évidemment non des conventions scolaires de la description, mais bien du fonctionnement de la langue. Roland Barthes en fournissait l’exemple le plus probant qui soit en pestant contre cette peste. Plus sérieusement, les termes de tout langage précis, formel, technique, artificiel devant être définis, les défauts soulignés

par Bertrand Russell sont congénitaux, car l'entreprise définitoire condamne inexorablement à l'usage de signifiants 'naturels' comme fixatifs de signifiés 'conventionnels'. A cet égard, les théoriciens ne diffèrent entre eux que par les délais qu'impose leur inertie à la rémission. Cette reconnaissance du guide que demeure notre nature ne conduit pas dans les sables mouvants des inévitables et dégrisantes erreurs dont la découverte réduit inexorablement nos assurances scientifiques. Dans la leçon inaugurale prononcée il y a tout juste deux mois par le titulaire de la Chaire du Collège de France intitulée " Particules élémentaires, gravitation et cosmologie ", le Professeur Gabriele Veneziano témoignait d'une conception admirablement approximativiste en esquissant une réponse à la question de savoir si la grande synthèse est proche entre la gravitation, la relativité et la mécanique quantique : " La chromo-dynamique quantique et la théorie 'électro-faible' (TEF) – de Glashow, Salam et Weinberg, prix Nobel de physique 1979 –, qui unifie interactions électromagnétiques et faibles, forment ensemble le modèle standard des particules élémentaires, est une conquête qui selon moi, restera à jamais dans les livres de physique (comme la théorie de Newton), même le jour où elle sera englobée dans un schéma plus ambitieux ".

Si j'ai bien compris la synthèse de la prudence et de l'audace de votre pensée à la fois philosophique et scientifique, vous estimez comme moi qu'on peut à la fois se méfier de la grammaire, dans les deux sens du mot – à savoir le fonctionnement 'matériel', 'réel', du langage et sa description grossièrement 'formalisée' – et ne pas se livrer tête baissée et poings liés à toutes les idées de son temps, fussent-elles [provisoirement] unanimement reçues. Ce disant, je fais allusion à l'esclavage linguistique de la philosophie contemporaine dite 'analytique' si souvent vanté comme libérateur. Mais la chose est trop classique : l'usurpateur est toujours le libérateur jusqu'au moment où ses statues sont renversées. En dehors de la philosophie jalousement 'correcte', les empêchements peuvent être également sérieux, mais ils ne sont pas dirimants, si j'en crois votre expérience tenace et vigilante en matière de théories de physique. Ne pensez-vous pas qu'il serait sage d'ajouter aux événements dont même les Académies fêtent en 2005 le centenaire la parution, à Leipzig, des "*Esquisses de psychologie de la recherche – De la Connaissance et de l'Erreur*" publiées par un Ernst Mach qui, comme professeur émérite non désabusé à l'Université de Vienne, avait accumulé des expériences de tentatives inédites et d'étonnements séduisants ?

**A Alain Plantey :** Des deux questions que vous me posez, seule la première, la plus courte, appelle une réponse circonstanciée, car il ne suffit pas de dire qu'en Allemagne, personne n'a autorité sur la langue, puisqu'il n'y existe pas d'Académie comparable à la française. D'une part en effet, loin de revendiquer une autorité sur notre langue (et par extension sur la langue de l'Union des pays francophones), l'Académie française estime avoir pour vocation non la régie, mais le service. Elle entend protéger la langue contre toutes sortes d'abus, tant dans son usage que dans son développement. En parlant boutique à la fin de l'ouvrage déjà cité (Deuxième digression : " En marge d'un dictionnaire "), Etienne Gilson fait allusion à la lenteur proverbiale de la révision de ce Dictionnaire : "*De temps à autre, l'Académie s'inquiète de cette situation. Soucieuse d'y porter remède, elle perd alors une séance à discuter des moyens de hâter la révision du Dictionnaire ; certains de ces moyens ne sont pas sans efficacité, mais je ne serais pas surpris d'apprendre qu'au fond de leur cœur, certains membres de l'Académie, loin de trouver ce travail trop lent, craignent qu'il ne soit plutôt trop rapide. Si on les consultait là-dessus, ils auraient peut-être des raisons à faire valoir en faveur de leur sentiment.*" D'autre part, il n'existe pas en Allemagne – et pas davantage en Autriche ou en Suisse – une Académie 'nationale' dont l'autorité fût reconnue, notamment par la puissance publique. Il existe certes des académies régionales riches et puissantes, par exemple à Berlin, Göttingen, Halle, Mayence, Munich, Vienne, qu'il s'agisse d'académies des Lettres, des Arts ou, le plus souvent, des Sciences ('Humanités' comprises) ;

il existe même à Darmstadt une Académie vouée à la Langue et à la Littérature. Il existe aussi des associations de défense de la langue, et, sur le modèle de l'INaLF, un IdS, “ *Institut für deutsche Sprache* ”. Comme en France, la lexicographie privée occupe une grande place et jouait jusqu'à ces derniers temps un rôle prépondérant, notamment la maison **DUDEN**, établie autrefois à Leipzig, délocalisée à Mannheim, ville qui abrite aussi l'IdS.

L'unification langagière de l'Allemagne n'était pas faite lorsque fut instituée son Union douanière. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'orthographe allemande n'était pas vraiment fixée, en dépit de l'influence de plusieurs grammairiens-lexicographes allant de Schottel (1663) à Gottsched (1748) et Adelung (1788). En 1854 coexistaient plusieurs normes ‘scolaires’ assez différentes les uns des autres, par exemple en Saxe et en Bavière. Au lendemain de la guerre de 1870, les inconvénients de cette dispersion devenaient peu supportables, mais l'unification des normes présentait de sérieuses difficultés en raison de la disparité du principe “phonétique” (selon lequel il fallait régler l'écriture sur la prononciation) et du principe “historique” (selon lequel il convenait de sauver la signification commune des familles de mots). La Première Conférence orthographique réunie à Berlin en 1876 se solda en définitive par un échec, la majorité des Etats (régionaux !) refusant – sous la forte pression des opinions publiques – de ratifier la priorité accordée à la notation “phonétique” de la longueur des syllabes. Les efforts des administrations scolaires en faveur d'une orthographe unitaire ne cessèrent pas pour autant ; dès 1880, un accord entre la Bavière et la Prusse couronna ces efforts en appliquant pour l'essentiel les recommandations d'un directeur de Gymnase, Konrad Duden (1829-1911), alors principal du lycée de Hersfeld. Dès l'été 1901, la Deuxième Conférence orthographique de Berlin proclama un Code unifié valable en Allemagne et en Autriche et adopté un an plus tard par la Suisse lorsque parut l'édition mise à jour du dictionnaire orthographique de Konrad Duden. La nouvelle orthographe devint obligatoire dès 1903 le 1<sup>er</sup> Janvier dans l'Administration et le 1<sup>er</sup> avril à l'Ecole. Dans la foulée, Konrad Duden publia à l'intention des typographes un “dictionnaire des imprimeurs” expurgé des trop nombreuses variantes du code commun. L'unification des deux codes, le public et le professionnel, prit une dizaine d'années. En 1915, la 9<sup>ème</sup> édition du **DUDEN** consacre la métonymie, le nom propre du lexicographe désignant son ouvrage et prenant de ce fait l'article. L'orthographe unifiée devenait ainsi officielle en même temps que les orthographe officielle étaient unifiées. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le Ministre national-socialiste de la Science, de l'Education et de la Culture voulut modifier l'orthographe pour servir les ambitions internationales du 3<sup>ème</sup> Reich, mais son projet resta lettre morte. Comme certaines des modifications proposées en 1944 se retrouvent parmi les mesures qui figurent dans le code actuellement expérimenté, ce rapprochement de démarches que l'opposition idéologique ne rend pas incomparables est rarement souligné. De même, il n'est pas courant de voir examinés les différents traitements des “cas douteux” en RFA (Mannheim) et en RDA (Leipzig), qui revendiquent toutes deux l'héritage de Konrad Duden.

La construction d'un Mur orthographique se heurta à la résistance commune d'un groupe de fonctionnaires, d'universitaires et d'éditeurs des “deux Allemagnes” ainsi que d'Autriche et de Suisse, qui formulèrent en 1954 les fameuses “Recommandations de Stuttgart” que les différents décideurs politiques ne prirent cependant pas en considération. L'année suivante cependant, la KMK (conférence des ministres de la Culture de la RFA) donne son aval (‘provisoire’) aux règles légèrement aménagées du **DUDEN** de l'Ouest. L'Est réagit en 1974 – au bout de vingt ans ! – en créant un ‘Groupe’ de recherche officiel. La réplique de l'Ouest ne se fit pas attendre aussi longtemps : une ‘Commission’ ad hoc fut installée dès 1977 à l'IdS (*Institut für deutsche Sprache*, domicilié à Mannheim), élargie en un ‘Cercle d'études international’ (IAR) en 1980, qui publia au bout de cinq ans une sorte de programme commun visant à la réforme de l'orthographe allemande. En 1987, la KMK des

*Laender* et le Ministère de l'Intérieur du *Bund* demandèrent ensemble à l'IdS et à la *Gesellschaft für deutsche Sprache* d'élaborer des propositions communes, dont leur fut remise au bout de quelques mois une première ébauche encore incomplète dont les propositions déclenchèrent aussitôt une polémique si virulente que sa version de 1989 était déjà obsolète lors de sa publication. En pleine crise, les partisans d'une réforme imposée de l'orthographe rédigèrent en trois ans une version qu'ils furent les seuls à trouver édulcorée et dont ils durent abandonner la pièce maîtresse, à savoir la majuscule des substantifs, afin de contenter des commanditaires alarmés par l'irritation de la population et effarouchés par des [re]censeurs satiriques. Furent convoqués de nouveaux entretiens (les troisièmes *Wiener Gespräche*), à la suite desquels fut rapidement rédigée – certains dirent 'bâclée' – une version expurgée, mais sans cohérence interne, d'une brochure "prête à signer" publiée pendant les vacances d'été de 1995 sous le titre de *Deutsche Rechtschreibung – Regeln und Wörterverzeichnis. Vorlage für die amtliche Regelung*. Diverses analyses du document conduisirent les présidents des gouvernements des *Laender* à retirer à leurs ministres impliqués dans cette opération le droit de signer ce document en l'état à la date prévue. Ayant fourni à ce sujet en 2001, sur l'invitation du Service pédagogique de l'Institut de France, des "Observations [plus détaillées] sur les réaménagements de l'orthographe en France et en Allemagne", je me contente ici d'évoquer le staccato surréaliste du projet allemand depuis la signature solennelle – différée de six mois – d'une modeste et apparemment fallacieuse Déclaration d'intention, "Absichtserklärung", à laquelle la Cour Constitutionnelle Fédérale ne s'opposa pas, tandis que des décisions divergentes des juridictions administratives encouragèrent de très nombreux écrivains de tous bords à protester lors de la Foire du Livre de Francfort avec autant de vigueur que d'éclat contre ce 'diktat' que la terminologie politico-culturelle française partisane aurait qualifié de <scélérat>. Dans le Land de l'actuel chancelier, la Basse-Saxe, le principe de précaution conduisit à la suspension de l'application du décret, tandis qu'ailleurs se mettait en place – à l'essai, rassurait-on – à compter du 1<sup>er</sup> août 1998 la nouvelle orthographe au Cours Préparatoire pour commencer, puis – palier par palier – dans les classes suivantes. En 2005 est censé expirer un premier septennat probatoire. Aux dernières nouvelles devraient lui succéder des révisions quinquennales. Les autorités font actuellement mine de privatiser l'entreprise, mais sans avoir omis de nommer une sorte de Haut Conseil, "Rechtschreibrat", dont la docilité semble garantie par la reconduction majoritaire des membres de l'ancienne 'commission'. Aux écrivains en colère, deux Nobel en tête d'affiche, se sont joints des centaines de scientifiques de renom, et parmi eux des grammairiens et des lexicographes qui, à quelques expressions près, n'avaient cru ni prudent ni utile de s'en mêler jusque-là. La situation est devenue littéralement abracadabrantesque : la version originale a été amendée diversement par différents éditeurs à des intervalles irréguliers ; la presse – autant des quotidiens et des hebdomadaires de renom que des journaux de boulevard – a largement choisi soit de retourner à l'ancienne orthographe, comme la **FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG**, soit, comme l'hebdomadaire de l'ancien Chancelier, **DIE ZEIT**, d'édicter ses propres règles. Alors que les protagonistes de la réforme avaient tiré argument de la faiblesse du coût liée à l'informatisation, ils invoquent à présent le coût ruineux – en francs suisses ! – que représenterait la rétroconversion des algorithmes. Officiellement, la nouvelle orthographe – plus exactement son antépénultième version (non expérimentée jusqu'à présent !) deviendrait obligatoire – à l'école et dans les administrations – dans quelques semaines, à savoir le 1<sup>er</sup> août 2005, sans qu'on puisse actuellement – au printemps 2005 – savoir quelles seront ses règles. A moins d'un revirement politique opportun, il s'agirait d'un compromis dont on sait seulement qu'il ne contentera ni les révolutionnaires ni les restaurateurs. N'est toutefois pas exclu un moratoire doublé, cette fois à la française, d'un renvoi en commission.

Que retenir de cette entreprise précipitée, en admettant qu'elle ait visé la simplification et la systématisation, sinon qu'elle n'a pas atteint son but, sans compter qu'elle complique les procédures d'analyse et de synthèse automatique ? Pendant des siècles, l'administration avait parlé et écrit latin. L'allemand n'avait que lentement conquis ses lettres de noblesse, notamment à la suite de la Réforme, qui avait favorisé et diffusé la traduction de la Bible. L'allemand était devenu la langue du culte, notamment celle des cantiques. Le génie poétique et dramatique de Luther marqua le parler de la plupart des régions germanophones, le Salzbourgeois compris. Il ne s'ensuivit cependant pas une unification rapide, la langue de Luther ayant évolué en même temps que son style et sa typographie, comme l'établit une étude comparative de versions datées de 1522 et de 1545 ("*Luthers Evangelienübersetzung*") qui vient de paraître ces jours-ci dans la revue **SPRACHWISSENSCHAFT** .

Si aucune instance gouvernementale et/ou culturelle n'a aujourd'hui autorité sur la langue allemande, c'est surtout que les 'usagers' – gens de lettres et lecteurs de tous niveaux – n'accorderaient grand crédit à une compétence politiquement revendiquée. Il ne reste d'autres terrains de jeu aux ministres de la KMK que la fonction publique et l'école. La Constitution de la RFA confère et garantit aux *Laender* l'autonomie culturelle, comme si cela découlait du principe de subsidiarité. Pour compléter le tableau, il faut signaler le glissement politique des gouvernements régionaux du début à la fin du septennat probatoire de l'orthographe allemande. Dans cette " Querelle d'Allemands ", beaucoup de régiments ont changé de camp et partant d'intentions depuis l'été 1996.

Quant à votre seconde question, je vous prie de considérer que j'y ai répondu d'avance : explicitement en m'accordant avec Jean Baechler pour regretter l'étalement du contenu d'une assertion sur une multitude de phrases, longues ou brèves, dont l'autonomie serait fictive ; implicitement en partageant avec Gérard Antoine les carences d'un enseignement de la langue qui ignore, dans la pratique comme dans la théorie, les exigences du style que vous dites être celui certes non de tous les textes juridiques, mais au moins celui des décisions du Conseil d'Etat. " Point final ! "

**A Jean Mesnard :** J'ai écouté avec un très grand intérêt les questions auxquelles vos interrogations véritablement 'rhétoriques' avaient pour ainsi dire répondu d'avance. Sur les effets collatéraux désastreux de la didactique sur les grammaires scolaires postmodernes, les humoristes s'en donnent à cœur joie. Je ne les blâmerai pas plus que vous, sachant que les éditeurs pressent les auteurs de plagier les inspecteurs sinon de les devancer. Je me demande tout au plus ce qu'il faut regretter davantage, l'abus d'une terminologie ou son ignorance : devrait-on inscrire la grammaire parmi les fameux savoirs fondamentaux ou proscrire l'enseignement de fausses règles et de fausses exceptions ? Pour ma part, je considère comme utile et agréable, selon les goûts de saint Augustin, de promouvoir chez l'*infans* la découverte de sa langue maternelle en même temps que celle de sa pensée. Il y a une quarantaine d'années, inquiété par la désaffection grandissante des enseignants, quelques années avant la grande relâche et la grande vadrouille de 1968, je composais à cet effet un ouvrage dont le titre annonçait le contenu : " Jeux et travaux de grammaire ". Des exercices nombreux et variés devaient entraîner les élèves, voire les étudiants, à couper, permuter, enrichir, transformer etc. " en sachant pourquoi " !

Dans l'Université française, la visée indirectement didactique des études supérieures me paraît avoir fortement contribué, de pair avec la déconnection de la Recherche dans les sciences humaines, au dépérissement des marges novatrices. Pour plusieurs raisons, le cours le plus important – et, pardonnez l'affront, le plus court – était ce fameux " cours d'agrég "

(dont j'ai moi-même toujours pu refuser la charge). A en croire l'astronome du Collège de France Lallemand auquel j'eus l'honneur et surtout le plaisir d'exposer quelques hypothèses qui n'étaient pas "linguistiquement correctes", cet irréalisme n'était pas le privilège des Facultés des Lettres. Reçu au concours d'agrégation de physique, alors qu'il était déjà connu pour ses travaux sur les photons, il se fit admonester par le président du jury : "Que voulez-vous ? Nous ne pouvions malgré tout pas ne pas vous recevoir, vous et vos ... foutons !" Je ne sais pas ce que j'aurais expliqué aux agrégatifs dont le programme eût comporté les notions [sic ?] de proposition, de subordination et d'apposition. Je n'oubliais certes pas l'avertissement d'Etienne Gilson : "il ne suffit pas qu'Aristote ait dit quelque chose pour que ce soit faux", mais je considérais qu'il ne fallait enseigner que des choses sûres, c'est-à-dire, en plus des données évidentes, les acquis démontrés et redémonstrables, et ne jamais oublier que les hypothèses sont des hypothèses et les conventions des conventions.

Quant à savoir si la hantise de l'orthodoxie scolaire a davantage orienté les linguistes que leur admiration des sciences plus dures, si l'on peut compter parmi celles-ci la psychophysiologie et l'anthropologie, ces disciplines n'étant manifestement pas plus formalisables qu'une grammaire réduite à la morphosyntaxe. Ainsi, la notion de 'valence' me paraît largement inspirée de la chimie. Les emprunts 'analogiques' aux sciences de la genèse et de l'évolution des vivants semblent avoir guidé bien des recherches qui firent oublier leur provenance 'analogique'. Le comble fut atteint avec l'abstraction, puis le rejet de toute référence sémantique, le "sens" étant réduit à un simple effet d'optique dont la seule mention disqualifiait le linguiste. Je trouve cela si grossièrement épais que, n'en pouvant croire ma mémoire, je consulte régulièrement les écrits qui l'enseign[ai]ent.

Les linguistes ont-ils été moins chanceux que les logiciens dans l'établissement de leur terminologie et dans le choix de leurs méthodes ? Je n'aurai pas la témérité de risquer un semblant de réponse, mais je connais au moins deux éléments qu'une réponse convenable devrait intégrer, l'un concernant les méthodes de la Logique et l'autre l'objet de la Grammaire.

Ayant fréquenté à l'Université de Hambourg pendant le semestre d'hiver 1959/1960 le séminaire de doctorat du Professeur Carl-Friedrich von Weizsäcker, celui-là même que notre Académie devait élire en 1974 comme membre associé étranger – qui venait d'accepter la chaire de philosophie d'Ernst Cassirer après avoir enseigné la physique théorique à Göttingen dans l'entourage de Werner Heisenberg, j'ai participé à d'âpres discussions dans le cadre de la lecture commune d'un manuel de logique. Il s'agissait du **GRUNDRISS DER LOGISTIK** publié à Paderborn en 1954 sous la double signature du Professeur Bocheński, de l'Université de Fribourg en Suisse et du Docteur Menne, lequel avait traduit, adapté et complété le **PRECIS DE LOGIQUE MATHEMATIQUE** dont la version originale avait paru aux Pays-Bas cinq ans plus tôt. La leçon du jour portait sur le calcul des prédicats (III, § 13). L'exemple standard d'un "dyadischer Prädikator" était manifestement considéré comme incontestable, et ce dès les remarques introductives de l'ouvrage (*passim*, notamment en I.1.23, à propos de la terminologie). Ainsi, la phrase "Willi raucht Pfeife" devait être notée symboliquement " $f(x,y)$ ", étant bien entendu que " $f$ " serait mis pour /rauchen/, tandis que " $x$ " et " $y$ " représenteraient 'Willi' et 'Pfeife'. Entendu ? Précisément pas, mais fort bien écouté ... et récusé ! Certes, dépourvu d'article, le syntagme allemand de "Pfeife" rendait tentant le rapprochement de l'Objet et du nom propre Sujet "Willi", alors que le répondant français eût mis en jeu l'usage non déictique de l'article défini dans "[fumer] la pipe", mais il ne paraissait pas honnête d'incriminer une banale méprise grammaticale. Le dialogue ne tarda pas à s'envenimer. Ne s'agissait-il pas d'un prédicat d'apparence complexe, à savoir /Pfeife rauchen/ ('fumer la pipe' = 'être fumeur de pipe') ? Dans ce cas, il se noterait " $f(x)$ ". Une analyse plus attentive aurait néanmoins conduit à noter " $f(x,y)$ " ou, de préférence (à mon



sens) “ $f(x,t)$ ”, voire “ $f(t,x)$ ”, “ $f$ ” se lisant /Pfeife rauch-/, “ $x$ ”, Willi, et “ $y$ ” – ou plutôt, à mon goût, “ $t$ ” – pour la donnée temporelle greffée sur le verbe conjugué. A l’époque, cette greffe ne semble avoir ni préoccupé ni inquiété les commentateurs, lesquels se contentaient sans doute, du moins à titre conservatoire, du blocage devenu classique <Verbe—Temps>. L’appartenance statutaire de ce Temps-là au *rhème* (dans une perspective précritique), au *phème* (conjointement avec le Mode, dont le morphème était amalgamé avec celui du Temps dans les désinences verbales relevées dans les langues naturelles pratiquées par les ingénieurs du langage symbolique incriminé ici) ou au *thème* ne vint donc pas – hélas ! – compliquer le débat, lequel se réduisit à la lecture alternative de l’Objet “Pfeife” : intérieur au prédicat ou extérieur à lui ? Comme souvent, et ce dans les domaines les plus variés, l’élargissement l’emporta sur l’approfondissement, la *Quaestio disputata* du séminaire d’initiation à la Logique portant non plus sur tel ‘C.O.D.’, mais sur l’Objet en général de tout verbe transitif, traité comme opposé à son Sujet en général. Dans les décennies qui suivirent, la lecture modale du Temps séduisit – un temps ! – les esprits, cependant que se faisait jour l’indépendance du <statutaire> par rapport au <casuel>, l’Objet, comme le Sujet, pouvant figurer aussi bien dans le rhème ou <prédicat> que dans l’assemblage des données thématiques faisant office d’<arguments>. Les grammairiens commencent à distinguer les deux plans, mais les logiciens paraissent confortablement insensibles à l’hétérogénéité du conçu et du perçu alors même que, comme dans le manuel cité composé il y a plus d’un demi-siècle, les exemples prouvent que leurs auteurs voulaient ‘formaliser’ des expressions pratiquées dans les langues naturelles et non dans un nirvana homogène purement combinatoire et réglé comme papier à musique. D’où mon scepticisme au sujet de l’application aux langues naturelles de *méthodes* élaborées ailleurs, ce de quoi mon maître René Poirier ne songeait pas à vouloir me guérir.

Le second fait qui pourrait éclairer mon hésitation à me ranger à l’hypothèse d’une certaine supériorité philosophique de la Logique sur la Grammaire ne tient pas à la méthode du logicien, mais à l’objet du grammairien. L’analyse de la Parole comme celle de la Langue ne permettent pas de sacrifier au culte de <l’expression bien formée> dans la mesure où cette *ebf* aurait pour épure des contenus qui disent toute la pensée et rien que la pensée. Je ne suis pas disposé à regretter que la sémantique autant que la rhétorique conduisent à certains <silences> (les sous-entendus) et à certaines redondances : l’expression langagièrement bien formée n’est pas soumise à l’économie de l’*ebf* standardisée de la logique formelle. La grammaire, disait Novalis, est philosophique ou n’est pas. Est-il nécessaire que les grammairiens soient philosophes ? Est-il possible que les philosophes ne soient pas grammairiens ? Vous ne m’en voudrez pas de réagir à votre interrogation par cette contre-question, bien que je n’aie pas eu pour dessein d’examiner les chances de la ‘linguistique’, mais celle de la ‘grammaire’.

**A Bernard Bourgeois :** Vos deux Observations me remplissent d’aise, mais j’ai le sentiment que si vous leur avez donné un tour provocateur, ce n’est pas pour me pousser à renchérir dans la critique de deux opinions trop largement et inconsidérément répandues, mais pour me fournir l’occasion de préciser mon propos d’une part sur les liens entre penser et parler – sans oublier les liens qu’il y a entre écouter et penser, et d’autre part sur la mode – la panacée – des structures. Vous me permettrez de m’appuyer sur deux ouvrages qui évoquent, chacun à sa manière, ces deux – ne disons pas ‘problèmes’, mais pour éviter d’enfermer la réflexion dans des réduits asphyxiants – “problématiques” (si ma mémoire ne me trompe pas, ce substantif néologique ne vous gêne pas) : l’ouvrage déjà cité d’Etienne Gilson et le livre, moins divertissant certes, mais fort documenté, de Günter Schiwy, “*Der französische*

*Strukturalismus – Mode, Methode, Ideologie; mit einem Textanhang* ” (rde 310/311, Rowohlt, 1969).

Un historien de votre trempe ne me pardonnerait pas de négliger la “ Toile – en l’occurrence, ce terme parle assez bien – de fond ” de l’étonnement et de la curiosité du philosophe. La *tabula* qu’il s’imagine *rasa* est encombrée de présupposés selon le cas hylémorphistes ou dualistes alors même qu’il estimerait les avoir écartés pour de bon. “ Penser ” n’intrigue pas moins le philosophe que “ connaître ”, et même, sauf s’il en a peur, “ parler ”. Certes une phénoménologie de pacotille permet de tracer des ronds dans l’eau – *circulos nostros* – qui cassent pour quelques instants le miroir dans lequel ne tarde pas à se réfléchir derechef le visage du questionneur redevenu enfant : “ et alors... ? ” On l’a entendu cent fois : pourquoi ne pourrait-on pas penser sans parler s’il est patent que l’on peut parler sans penser ? comment la pensée pourrait-elle être totalement créatrice, ‘poïétique’, alors qu’elle ne peut pas se fabriquer ses instruments de saisie et de transformation, mais tout au plus les nettoyer, les aiguïser, les adapter ? Je veux bien que la pensée parte du tout et en garde (sur la langue?) le goût de l’Universel tout au long de sa désescalade à l’aide des distinguos. Mais je n’interdirais par le mouvement inverse de l’abstraction, de la généralisation, de l’induction. J’ai la conviction que nous pouvons nous entendre sur l’intérêt critique d’un va-et-vient constant. Si le chien ne ramène pas infatigablement les moutons aventureux, les loups (mieux ‘protégés’, eux) feront que le troupeau sera attendu en vain derrière les clôtures de la bergerie.

Définir ou du moins décrire la Pensée comme “ la visée et l’actualisation du sens ” n’exclut pas le recours au Langage. Actualisation suppose Puissance. Tout cela est évidemment moins ardu quand on pose un Logos indifférencié de Parole pensante et de Pensée parlante. Peut-on aller plus loin, sauf à se contenter d’affirmer que le langage n’est pas la pensée, mais seulement son instrument ‘absolument’ nécessaire ? Le sens, soit, réside dans l’Être. Je veux bien accepter que le non-sens réside dans le Non-Être. Mais où loger les concepts ? Dans l’Univers du Sens, comme les ‘substances séparées’ ? Dans la boutique du bricoleur ? Cela serait plus rassurant, sauf que la possibilité d’erreurs cachées plaide de manière inquiétante pour un subjectivisme proche de l’autisme. Qu’y puis-je si je trouve suspect le reproche d’empirisme de fortune adressé par Kant à Aristote à propos des Catégories des Concepts et des Jugements. Le formatage *a priori* me séduit moins que la position classique qui postule d’après Gilson, je le rappelle, qu’il doit y avoir, “ entre le sujet parlant et les choses signifiées par le langage un *x*, de quelque nom qu’on le nomme, qui soit un facteur d’universalité ”. Après cela, il faut bien apprendre à louvoyer entre Charybde et Scylla pour ne pas faire naufrage en essayant de comprendre – ‘prendre ensemble’ – les bribes dispersées de la Métaphysique telles que “ *rien d’universel n’est un être* ”, “ *aucun universel n’est une substance* ” et “ *la substance n’est pas de l’universel, mais plutôt un ceci doué d’existence distincte* ”. J’ai beau essayer de vous taquiner, je n’y parviens pas, sans doute parce que, toutefois selon une acception non triviale, une fois les bornes de l’entrée en philosophie franchies, il n’y a plus guère de limites, en d’autres termes les positions des penseurs sont vouées à converger en dépit de la dispersion des nomenclatures.

Peut-on en dire autant en ce qui concerne ces fameuses *Structures* almodistes contre lesquelles vous bataillez si résolument ? A leur sujet, je dirais volontiers que leur hypostase dans le *Structuralisme* n’a pas encore reçu la consécration apaisante du consensus métaphilosophique, ce qui me permet d’en défendre la cause, dans les limites bien sûr du raisonnable, dans ce procès imaginaire de la bureaucratie qui se prend pour la politique, de l’imagination qui se prend pour de la pensée. Je ne prétends pas innover pour autant, à en juger par la déception qui, chez Schiwy, le sociologue de la littérature, fit suite à un

enthousiasme juvénile (ce critique du structuralisme avait à peine 35 ans quand il publia son interprétation du détournement idéologique d'une idée saine), à la manière dont la Terreur fit perdre à la Révolution le prestige qu'elle avait acquis – je parle sous votre contrôle, n'est-ce pas ?) auprès de l'avant-garde philosophique allemande allumée par les Lumières.

Ayant beaucoup travaillé sur les structures [et les fonctions], notamment sur les structures logiques de la proposition – le cas de l'allemand facilitant beaucoup l'entreprise, contrairement aux apparences – je ne me suis cependant jamais rangé parmi les structuralistes. Certes, je n'ai pas protesté lorsqu'un historien de l'épistémologie contemporaine me classa – seul dans cette classe – comme “structuraliste sémantique”. J'avais choisi cette spécification pour déposséder le genre, tant ses prétentions a-sémantiques me paraissaient futiles et contre-productives. Il me semblait en effet que de dire uniment de toute la phrase qu'elle était enfermée dans l'univers de la signification ou qu'elle en était radicalement exclue conduit dans la même impasse, et que le Sens résulte – sans que soit empêchée l'erreur – de la jonction phématique, acte du jugement qui évalue le degré de convenance entre un rhème envisagé, représenté, ‘conçu’, et un thème donné, présenté, ‘perçu’. La [re]connaissance de l'hétérogénéité des composants de cette triade statutaire fournit à l'analyse les instruments indispensables à la compréhension de ce Sens qu'il ne servirait à rien d'ignorer méthodiquement, voire de nier radicalement. Qui fait l'ange, en ne jurant que par les rhèmes, fait la bête, cela se pressent. Ce paradoxe ne se retourne pas : la bêtise ne rend pas spirituel.

Je partage certes votre scepticisme à l'égard de la distinction entre le /structurEI/ et le /structurAl/, mais – d'instinct ou d'expérience – j'ai à la fois le sentiment et la conviction que s'intéresser aux “structures” n'inféode pas pour autant le philosophe dans le sérail almodiste [sans compter que la mode du structuralisme pur et dur est déjà un peu vieillotte].

Comme Paul Ricœur le fit remarquer, si les structuralistes invoquent volontiers le parrainage sinon la paternité de Ferdinand de Saussure, il reste que celui-ci s'intéressait à ce qui donne consistance et subsistance au “système” dans son ensemble, contrairement à d'autres pionniers, lesquels avaient pris pour objet des “structures”, par exemple celles de la parenté. Par rapport à la structure, le système a des caractéristiques holistiques. Ainsi, dans une physique qui ignorait le principe d'inertie, l'attribution de perpétuité au mouvement circulaire semblait pouvoir fonder l'unité de la cosmologie et de la météorologie. Le mouvement non circulaire étant voué à s'arrêter dès l'atteinte de sa cible, la continuité de la vie n'était pas assurée. Mais dès lors que le soleil tourne imperturbablement autour de la terre, les ombres varient, induisant des différences de température, faisant naître toutes sortes de vents etc. Le *Système* ‘régulier’ perpétuel engendrait ainsi des effets irréguliers, éphémères certes, mais susceptibles d'entretenir le Mouvement et donc la Vie. Aussi bien n'est-il pas étonnant que les applications les plus intéressantes des ‘systèmes’ concernent les transformations – cycliques ou non –, par exemple la succession des régimes dans lesquels le pouvoir appartient successivement à une élite, à la masse, à un dictateur etc. ou avec d'autres dénominations au Roy, à la Cour, au Peuple. Une structure de “Ronde” à la Schnitzler?

L'idée de système supporte bien sûr des applications synchroniques, par exemple, dans un régime alimentaire diététique, la répartition des protides, des lipides et des glucides dans un menu qui comprend – à même prix fixe – hors d'œuvre, plat et dessert. Le risque n'est évidemment pas négligeable d'avoir en tête des dénombrements incomplets. Je me souviens de la répartie d'un diplomate grand négociateur à qui un auditeur qui n'appréciait pas le marais des nuances de marchandage des faveurs commerciales rappelait la répartition préconisée par le Cardinal ecclésiologue Yves Congar entre les Vertébrés et les Crustacés : “où rangeait-il donc les Mollusques” ?

Un diagnostic a plus de chance d'être pertinent lorsqu'il peut s'appuyer sur une anamnèse riche. Outre le parrainage de la notion de *Système* et de celles de *Fonction* et de *Relation*, on peut discerner dans la notion de /Structure/ la réminiscence pudiquement voilée de *l'Analogie*. La ressemblance comporte évidemment des degrés. On connaît la différence entre des jumeaux homozygotes et des jumeaux hétérozygotes, ou entre les cercles de diamètre différent, ou entre la répétition stricte d'un schéma dans une structure 'fractale', par exemple entre le triangle équilatéral formé de quatre triangles équilatéraux formés eux aussi de quatre triangles équilatéraux et ainsi de suite. Les progrès de la biologie nous ont appris à distinguer phénotypes et génotypes et, concurremment avec d'autres disciplines, à nous méfier de l'analogie comme instrument de découverte et/ou d'interprétation. Les méthodes 'structuralistes' passent outre en vidant les fûts dans de nouvelles bouteilles. Mon serrurier m'a appris à ne pas récuser d'emblée l'approximatif en m'expliquant que la meilleure clef doit avoir du jeu, " juste assez, mais pas trop ! "

La scolastique structuraliste n'a manifestement pas échappé aux menaces d'appauvrissement, de dessèchement et de durcissement qui pèsent sur toutes les idéologies momentanément triomphantes quand l'esprit critique baisse la garde. La tentation du confort intellectuel (inavoué, voire inconscient) est grande de substituer au " Sens ", que ce soit dans l'éthique ou dans l'histoire, les " Relations ", et de 'relativiser' ainsi les " Valeurs " – et pour commencer, bien souvent, par les inverser – sous prétexte de modestie ou de sincérité. Quand tout se vaut, plus rien ne vaut, c'est ce qu'enseigne l'expérience, qu'il s'agisse de civilisations ou de comportements. Le relativisme généralisé paraît supérieurement intelligent, mais sa supercherie ne tarde guère à se révéler dès lors qu'il dissout les valeurs au lieu de les fonder. Aussi bien, tout en accordant une grande attention aux structures qui fascinent les pèlerins de la cohérence et de l'esthétique, je reconnais la légitimité de la colère sacrée que vous inspirent les postulats des thèses structuralistes 'négationnistes' de la poursuite du Bien à travers l'Histoire dans laquelle vous pensez pouvoir et devoir deviner un Sens. Même si on ne partage pas l'hypothèse d'un sens collectif de l'histoire – profane ou Sainte – on ne saurait méconnaître la réalité fondatrice du sens des destins individuels, personnels. Dans ces conditions, le commerce des esprits philosophiques redevien[drai]t équitable et le 'structuralisme' abdiquera[it] rapidement.

**A Bertrand Saint-Sernin :** Les questions que vous soulevez m'invitent à compléter les indications que je viens de fournir au sujet des relations entre la Grammaire, au sens large de l'économie de la langue, et la Science, qu'il s'agisse de ses contenus ou de ses expressions. Votre compétence vous a préservé des illusions, fort répandues il y a quelques décennies, sur la scientificité des observations de Ferdinand de Saussure et sur la fiabilité des interprétations du langage ordinaire en termes de calcul logique. De telles illusions continuent d'autant plus de séduire les opinions que les compétences requises pour leur examen ne s'acquièrent pas facilement ou rapidement et que le recours à l'inconscient offre à tout moment la possibilité d'une échappée commode : sait-on ce qu'on pense et dit quand on dit penser ? Le scepticisme éclairé qui ressort de vos observations discrètes m'incite à compléter les remarques déjà évoquées de Paul Ricoeur sur Ferdinand de Saussure (1857-1913). Publié à titre posthume en 1916, le *Cours de linguistique générale* retranscrit l'enseignement dispensé par Ferdinand de Saussure (1857-1913) à l'Université de Genève à partir de 1906. La fortune des oppositions conceptuelles qui y sont établies et exploitées (*diachronie* vs. *synchronie*, *signifié* vs. *signifiant*, *langue* vs. *parole*) fut telle que leurs origines disciplinaires n'intéressèrent guère que les spécialistes jusqu'à la publication en 1997 des résultats des recherches menées à Zurich (ETH) grâce au concours du Fonds National Suisse par Johannes Fehr sous le titre *Ferdinand de Saussure – Linguistik und Semiologie – Notizen aus dem Nachlass – Texte, Briefe und Dokumente* (Suhrkamp, 606 pages). De la présentation de ces textes,

judicieusement choisis et soigneusement traduits par Fehr, se dégage le portrait d'un Saussure aussi nuancé que précis qui me paraît satisfaire aux normes qui conditionnent selon vous la reprise d'un dialogue fécond entre des sciences de la Nature et de la Vie et les Humanités au lendemain d'une commune crise de croissance. Je me limite ici à quelques détails biographiques du savant genevois dont l'affiche du dernier semestre comportait il y a cent ans exactement des cours sur le sanscrit, sur la grammaire historique de l'anglais et de l'allemand, sur la phonologie du français actuel et sur les lois qui ont gouverné du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours la versification française.

Converti au calvinisme, son aïeul originaire de Saulssure-sur-Moselle avait dû chercher refuge à Genève en 1550. En trois siècles, cette famille de Huguenots s'illustra notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle avec le naturaliste Horace-Bénédict, dont l'effigie orne le billet de vingt francs suisses, et dont la fille, Albertine-Adrienne, cousine de Madame de Staël, épousa Jacques Necker, et au XIX<sup>e</sup> siècle avec le grand-père de Ferdinand, titulaire de la chaire de géologie et de minéralogie à l'Université de Genève. Avant d'être admis à l'âge de 15 ans au Collège de Genève, Ferdinand avait trouvé en Adolphe Pietet un mentor polyvalent, écrivain, philologue, officier-ingénieur d'artillerie, qui avait fréquenté en Allemagne les grandes figures du siècle, Schlegel et Schleiermacher, Goethe et Hegel, et surtout Schelling. Ses travaux inspirent le jeune Ferdinand, notamment un écrit traitant *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit* et la thèse magistrale sur *Les origines indo-européennes ou les aryas primitifs*. Ferdinand s'en inspira pour rédiger un *Essai pour réduire les mots du grec et de l'allemand à un petit nombre de racines*. Après ses années de Gymnase, Ferdinand est immatriculé à la Faculté des Sciences où il entreprend sans enthousiasme des études de chimie et de physique. Il n'a pas encore 20 ans quand il est coopté par la Société Linguistique de Paris avant de rejoindre Leipzig, puis Berlin. Son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* est très diversement accueilli, mais ce défaut d'unanimité n'entame pas sa jeune réputation, qui lui vaut d'être promu Docteur *summa cum laude* à Leipzig, qu'il quitte aussitôt pour Paris, où Michel Bréal lui fait confier un enseignement à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Pendant une dizaine d'années, ses cours de grammaire comparée portent sur le vieux haut-allemand, le gotique, le vieux norrois, le sanscrit, le grec et le latin. Décoré de la Légion d'honneur, dispensé de cours pour des raisons de santé, il trouve un remplaçant en André Meillet, entreprend un voyage en Lituanie, est nommé à Genève "professeur extraordinaire d'histoire et de comparaison de langues indo-européennes", épouse Marie Faesch, qui lui donnera deux fils, Jacques et Raymond. Au bout de cinq ans, il est promu "professeur ordinaire". Il ne s'intéresse pas seulement aux découvertes de la physiologie et aux langues orientales, mais aussi aux légendes germaniques et à la mythologie, puis dans l'entourage de Flournoy, à la vogue des phénomènes spiritistes dans la bourgeoisie genevoise. L'Université de Genève lui confie en 1906 la Chaire de "Linguistique générale et d'Histoire et comparaison des langues indo-européennes". Pour ses cinquante ans, il reçoit en hommage un volume de *Mélanges* auquel s'associe André Meillet, entre à l'Académie danoise des Sciences, avant de d'être élu Membre correspondant à l'Institut de France. La maladie l'oblige à renoncer à l'enseignement et à se retirer à Vufflens où pendant les derniers mois de sa vie, il s'adonne à des études de ... chinois.

Au fur et à mesure de la publication posthume de ses travaux et notices disséminées, la pensée de Ferdinand de Saussure apparaît de moins en moins réductible à une idéologie 'structuraliste' anhistorique du genre de la doctrine radicalement asémantique d'un Bloomfield, mais on en comprend mieux l'influence *exercée* sur les écoles de Prague et de Copenhague, ainsi que l'influence *subie* par l'Ecole de Genève de la part des idées positivistes du temps en matière de sociologie, de psychanalyse et de logique.

Si ces indications allusives répondent à votre question, et je n'en douterai pas, c'est en raison de la distance qu'en tant que philosophe et historien des sciences, vous avez prise avec

des positions qui sont encore – mais de plus en plus difficilement – tenues et défendues par des épigones d'un positivisme sociologisant sûr de lui. La ferme discrétion de votre interrogation sur un passé récent – l'état des sciences d'il y a une trentaine d'années – n'est pas sans incidence sur la 'confiance' que l'on peut accorder à telle ou telle 'tradition'. Cela m'amène à résumer, si possible en *ebf*, les variables et les constantes de la logique de la langue dite naturelle.

Change pour ainsi dire 'constamment' le réseau sémantique conçu, expérimenté, déchiré, réparé, corrigé à coups de *mutandis mutatis*, au fur et à mesure de son engagement dans les rhèmes-prédicats, quel que soit leur agencement CASUEL, lorsque nous mobilisons les significations pour désigner le perçu par ses coordonnées méréologiques. En outre, le réseau rhématique est sensiblement différent de langue à langue et se modifie sans cesse, ce dont rendent compte les lexicographes – notamment ceux du *TLF* à qui Bernard Quemada a inculqué la passion si méritoire des datations.

Ne change 'jamais' en revanche l'hétérogénéité des fonctions de la triade STATUTAIRE du rhème, du thème et du phème. Même revues et corrigées, nos conceptions demeurent intentionnelles et notre activité déictique ne nous satisfait que lorsqu'elle parvient à désigner exactement ce à propos de quoi nous assertons le degré de convenance.

Bref, je trouve fragile le <casuel> – en l'occurrence la tradition scolaire récente de l'analyse-logique-et-grammaticale – et incassable le <statutaire>, en l'occurrence la tradition parfois méconnue de la grammaire philosophique.

**A François Terré :** Vous vous attendiez évidemment à la réponse que je peux formuler sans emprunt à des propos extérieurs à ma communication, à savoir qu'au sein du texte juridique que vous avez cité, "protection due à l'enfance" est, comme toute expression apposée, une apposition, et comme telle une proposition virtuelle coordonnée à la proposition proprement dite, à savoir "la tutelle est une charge publique". L'explicitation de cette apposition nominale en "qui est une protection due à l'enfance" serait une relative descriptive. L'apposition ne saurait restreindre, rétrécir, spécifier. Les deux propositions ont le même sujet, "la tutelle", pris dans la même extension et la même compréhension, et deux prédicats différents /être une charge publique/ et /être une protection due à l'enfance/. Leur alignement est logiquement indifférent : "la tutelle est due à l'enfant ; elle (sc. la tutelle) est [donc] une charge publique" vs. "La tutelle est une charge publique ; [car] elle (sc. la tutelle) est une protection due à l'enfant". comme serait grammaticalement indifférent le choix d'une connexion *syndétique*, avec les connecteurs /donc/ et /car/, ou d'une connexion *asyndétique*, tacite, mais non moins énergique pour autant. Dans le cadre d'une plaidoirie, on pourrait engager la phrase complexe par la participiale apposée "étant une protection due à l'enfant, la tutelle est une charge publique", avec un effet particulier de *topicalisation*. En appelant p la proposition actuelle "la tutelle est une charge publique" et p' la proposition virtuelle "la tutelle est une protection due à l'enfance", le logicien est néanmoins pris de scrupules, car formellement, la valeur de vérité de p n'est pas dépendante de la valeur de vérité de p'. En l'occurrence, la tutelle serait encore une charge publique si elle n'était pas une protection due à l'enfant. Cette disparité potentielle conduit aux difficultés du consentement et de la récusation unitaires d'un discours composé de plus d'une proposition. Ces difficultés, je les ai déjà évoquées à propos du OUI et du NON massifs, bloqués, en réagissant à la dernière question de Jean Baechler.

Même si vous vous contentez de cette réponse, je voudrais pour terminer m'acquitter à l'instigation du Recteur Gérard Antoine d'une dette due à la *Logique de Port Royal* : dans le chapitre VI de la Deuxième partie de son *L'Art de penser*, Pierre Nicole n'a pas craint d'aborder la question de l'immunité de la valeur de vérité de p par rapport aux erreurs – et, dans vos prétoires, des contrevérités – de p' en traitant “ *de la fausseté qui peut se trouver dans les termes complexes et les propositions incidentes* ”, les propositions incidentes étant les p', assertions virtuelles (appositions) autonomes. Ai-je tort de deviner dans votre intervention le souci que vous cause cette autonomie formelle quand vous dites qu'à l'occasion de réformes, le beau texte que vous me demandez d'analyser, risque de prendre quelques coups ? Si les débats de notre Compagnie autorisaient la poursuite du dialogue, je vous demanderais ce qui vous paraît menacé : la charge publique ou le droit de l'enfant ? Ou les deux ?